

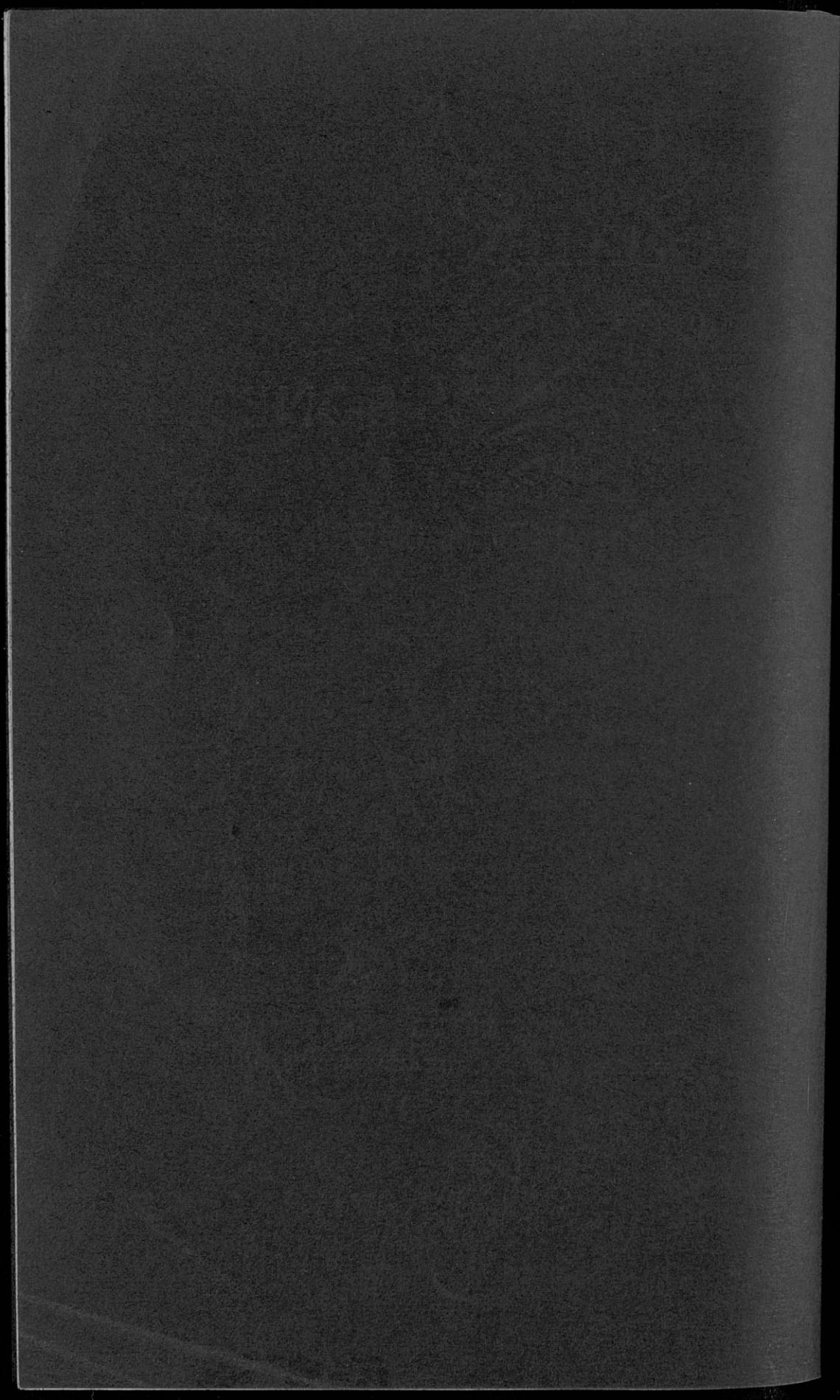
FOUILLES  
DE  
VÉSONE

(Compte-Rendu de 1907)



PÉRIGUEUX  
IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, 19

—  
1908



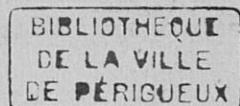
*Bibliothèque*  
*Demand*

# FOUILLES DE VÉSONE

(Compte-Rendu de 1907)



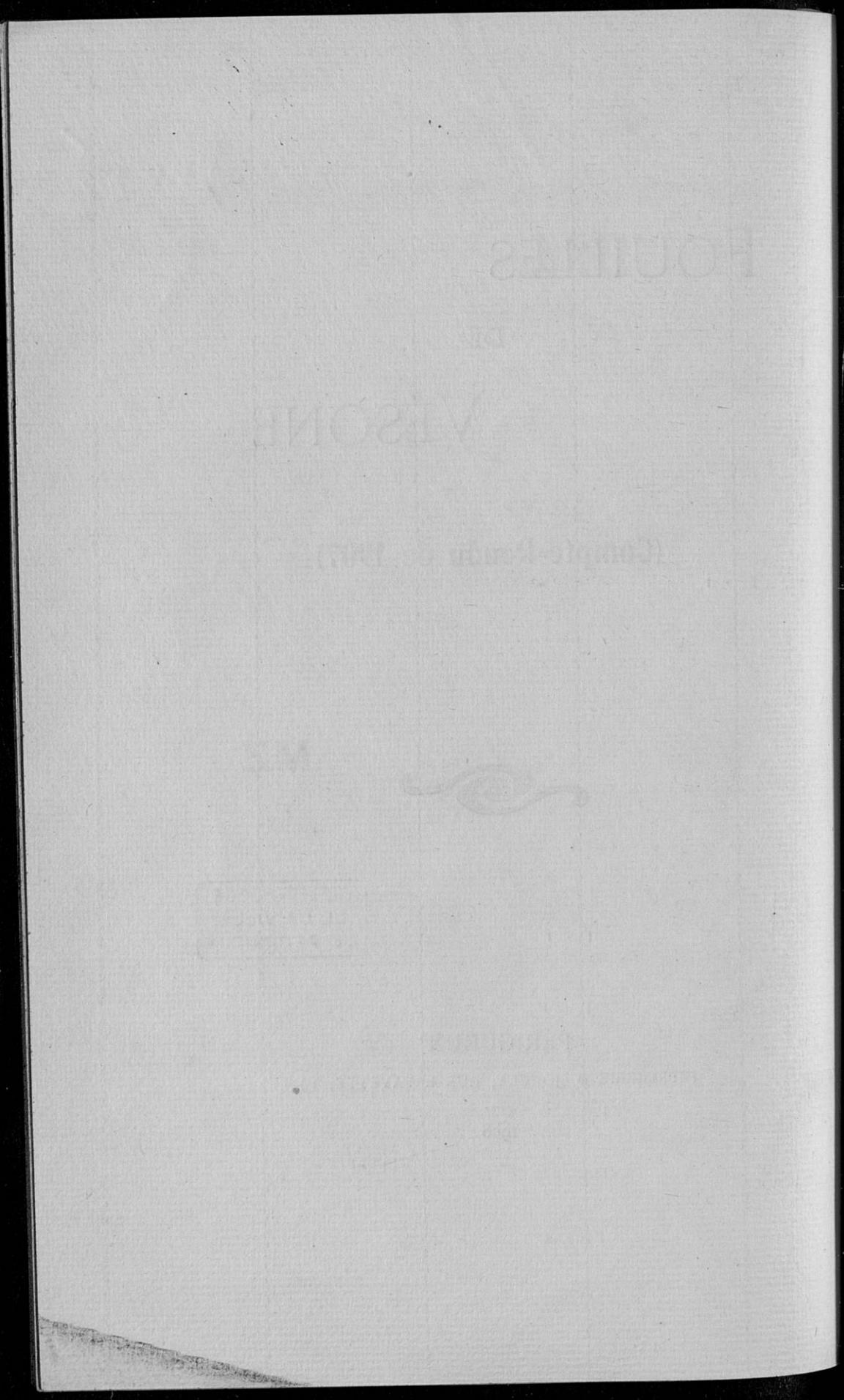
MZ 57



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, 19.

—  
1908





# FOUILLES DE VÉSONE

(Compte-Rendu de 1907)

---

Les fouilles entreprises à Vésone, au cours de l'année 1907, sur les fonds mis à la disposition du Service des Monuments Historiques, soit par autorisation de M. le Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-Arts, en date du 15 février 1907 (5,000 francs), soit par délibération du Conseil municipal de Périgueux, en date du 28 décembre 1906 (1,000 francs), ont notamment consisté en explorations exécutées :

- 1<sup>o</sup> Aux abords de la Tour de Vésone ;
- 2<sup>o</sup> Dans la partie du mur gallo-romain, au sud de la Cité, comprise entre les rues Romaine (porte Romaine) et Turenne (porte Normande) sur une longueur d'environ 300 mètres.

Ces dernières ont, par surcroît, coïncidé avec la mise en état dudit mur (ruiné ou déversé) effectuée par les soins et aux frais de la Ville, au droit des terrasses du Château-Barrière.

I.

**Explorations aux abords de la Tour de Vésone.**

Ces explorations, au cours de la campagne en cause, ont donné les plus intéressants résultats.

Jusqu'à ce jour la Tour de Vésone avait été, par M. de Taillefer d'abord, puis par MM. Galy et l'abbé Audierne ensuite, considérée comme la *Cella* d'un temple dont les dépendances exactes leur étaient inconnues.

M. de Taillefer, toutefois, après avoir émis cette hypothèse (1) : « qu'une aire très vaste entourait l'édifice », ajoutait : « Le sol antique que nous avons retrouvé au pied du gros mur circulaire en détermine le niveau. Cette aire se terminait sans doute à des portiques adossés aux logements des prêtres. »

Et nos fouilles ont, en partie, confirmé cette conjecture.

La Tour et son péristyle extérieur qui en faisait un temple périptère avaient, en effet, été construits, ainsi que l'indique la planche II (ce que les archéologues précités n'avaient qu'incomplètement soupçonné), sensiblement au centre d'une vaste enceinte rectangulaire entourée de portiques, et comprenait dans son intérieur, des bâtiments à usage d'habitation.

Son entrée était à l'est, celle de la Tour pareillement, ainsi qu'en témoignent, d'une part, la large brèche où existera la porte d'accès élevée en matériaux de grand appareil, et, d'autre part, le massif de maçonnerie qui formait, au droit de cette porte, la base d'un perron monumental aujourd'hui disparu.

Ainsi que nous l'avons exposé dans notre compte-rendu de 1906, des fouilles exécutées en 1820 par MM. de Taillefer et de Mourcin, mirent à jour le mur concentrique qui enceint la Tour, mur sur lequel dut reposer une colonnade formant un péristyle et aussi le massif énorme de maçonnerie qui formait, à l'est, la base du perron monumental précédent.

(1) *Antiquités de Vésone*, tome 1<sup>er</sup>, page 336.

Plus tard, en 1894, la municipalité de Périgueux, en établissant le Square archéologique au centre duquel s'élève la Tour de Vésone, fit exécuter aux abords de cette tour des fouilles importantes que continua M. l'Architecte du Gouvernement Bœswilvald avec une subvention de l'État. De son côté, la *Société historique et archéologique du Périgord* pratiqua, elle aussi, quelques sondages en recherche.

Et cet ensemble d'efforts conduisit à la reconnaissance des substructions déjà mises à jour par MM. de Taillefer et de Mourcin et qui, depuis, avaient été remblayées ; aussi à la découverte — au sud de la Tour — mais seulement dans la partie occupée par le square de Vésone, entre la rue Claude-Bernard au sud, et le chemin de fer de Périgueux à Brive au nord, d'un vaste groupe de bâtiments qu'indique la planche II.

Enfin, en 1906, nous découvrîmes dans le jardin de l'ancien Asile des Vieillards, entre les rues Romaine et Jacques-Émile-Lafon, le mur rectiligne avec son retour à l'est que donne le plan de détails. (Planche II.)

Et dans le compte-rendu de cette année, après avoir fait connaître les diverses découvertes qui jalonnaient, sur quatre de ses côtés, l'enceinte que nous avions supposée, nous déclarâmes que, pour déterminer son périmètre exact, il ne nous restait plus qu'à rechercher les retours d'angle des murs qui la constituaient, et leurs rattachements.

Ce sont ces recherches, effectuées au cours de la campagne de 1907, qui font l'objet de la première partie du présent compte-rendu.

En 1858, lors de la construction du chemin de fer de Périgueux à Brive, la tranchée ouverte près de la Tour de Vésone traversa en écharpe, du nord à l'est, l'enceinte du Temple. Des murs en fondation furent éventrés et leur démolition passa inaperçue aux yeux des archéologues périgourdins.

M. l'abbé Audierne, en effet, s'exprimait ainsi à cette époque : (1)  
« La tranchée pour l'établissement du chemin de fer, faite près  
» de cette tour (de Vésone) n'a amené aucune découverte qui pût

(1) *Épigraphie de l'antique Vésone*, page 68.

» nous faire connaître la vraie destination de ce monument. Le champ reste donc libre aux conjectures. »

Les fouilles de 1894 donnèrent l'éveil, celles de 1906 conduisirent à des précisions et en 1907 des explorations méthodiques nous ont permis, malgré les difficultés inhérentes aux lieux, et en utilisant les découvertes faites par nos devanciers, de mettre à jour ou de reconnaître le péribole de la Tour.

Nous avons, tout d'abord, recherché les murs extérieurs formant le périmètre enveloppant de ce péribole et nous les avons trouvés constituant les quatre côtés d'un rectangle de vaste étendue mesurant, en nombre rond, 141 mètres de longueur et 122 mètres de largeur.

Ces murs de 0<sup>m</sup> 90 de largeur sur les côtés Nord, Ouest et Sud, fondés sur un sol vierge constitué par des alluvions anciennes, à la cote sensiblement uniforme de 85<sup>m</sup> 40 (au-dessus du niveau de la mer), étaient dérasés, par démolition, à la cote moyenne de 88<sup>m</sup> 00 et montraient, en quelques-unes de leurs parties, au-dessus de la retraite de fondation, des assises régulières de moellons du petit appareil bien connu dont la Tour est revêtue.

Des tranchées transversales nous permirent ensuite de reconnaître sur les trois mêmes côtés, à la distance de 8<sup>m</sup> 40 de cette première enceinte, des murs parallèles variant en épaisseur de 1<sup>m</sup> 50 à 1<sup>m</sup> 60, fondés comme les premiers sur le même sol et dérasés aussi par démolition, à la cote moyenne de 86<sup>m</sup> 70.

Puis enfin le côté Est (côté de l'entrée) nous réserva une surprise.

Ce ne furent pas alors deux murs seulement que nous rencontrâmes, mais bien trois, distants de l'enceinte extérieure, entre leurs parements intérieurs, le deuxième de 3<sup>m</sup> 60 et le troisième de 9<sup>m</sup> 60.

Ces murs étaient fondés, comme les autres, sur des alluvions anciennes, et avaient respectivement les largeurs suivantes : le premier (mur d'enceinte), 1<sup>m</sup> 35, le deuxième, 0<sup>m</sup> 80 et le troisième, 1<sup>m</sup> 50.

A ce troisième mur était accolé, face à l'aire intérieure de la Tour, un terre-plein de 5<sup>m</sup> 85 de largeur, que nous avons reconnu

au point B du plan (planche II) et qui, arasé à la cote 87<sup>m</sup> 90, soit à environ 1<sup>m</sup> 20 au-dessus de cette aire, à laquelle un emmarchement devait donner accès, était constitué par un dallage établi sur un lit de mortier composé de chaux grasse et de tuile pilée de 0<sup>m</sup> 08 d'épaisseur, reposant à son tour sur une couche de béton de chaux grasse avec fragments de briques, calcaire et cailloux, de 0<sup>m</sup> 17 d'épaisseur (1).

Ce dallage était construit sur une fondation constituée par un blocage en maçonnerie de moëllons posés en hérisson, c'est-à-dire debout, reposant sur des matériaux de démolition arrangés à la main et, au-dessous, sur un massif de décombres ayant subi l'action du feu. Dans ce dernier furent surtout rencontrés : des fragments de tuiles et de briques, des charbons, des cendres, des métaux fondu et aussi quelques objets en bronze, notamment une fibule et un moyen bronze à l'effigie de Trajan. (Planche XXIII.)

L'aplomb du dit terre-plein était revêtu (ainsi que l'indique la vue perspective prise au point B de la planche II, photographie planche V) d'un placage, encore partie en place, de 0<sup>m</sup> 04 d'épaisseur, en pierre tendre à radiolites communément désignée sous le nom de pierre tendre de Chancelade.

Nous ne rappellerons que pour mémoire les substructions du groupe de bâtiments que les fouilles de 1894 mirent en grande partie à jour à l'ouest de la Tour et nous signalerons enfin, pour compléter la description que nous avons faite des autres, la tête d'aqueduc qui a été découverte dans le mur ouest de l'enceinte et dont la planche IV donne une vue perspective prise du point A de la planche II.

Cette tête qui termine un aqueduc (très vraisemblablement le cloaque du temple), dont le radier, établi à la cote 85<sup>m</sup> 30 est constitué par quatre grandes briques de 0<sup>m</sup> 05 d'épaisseur posées sur mortier, a 0<sup>m</sup> 70 de largeur et une hauteur de 1<sup>m</sup> 13 sous clef, au droit du parement extérieur du mur qu'il traverse.

De la description qui précède et des indications graphiques de la planche II, il ressort (ce qui n'avait pas encore été certainement

---

(1) Ce béton était de si grande dureté que pour en détacher un échantillon destiné au Musée, nous dûmes employer une trace de carrier.

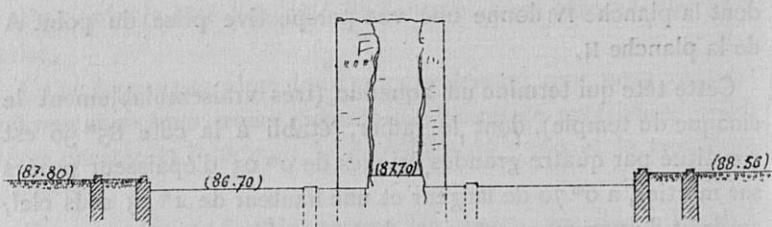
établi) que la Tour à laquelle étaient reliés, à l'ouest, des bâtiments ayant dû servir d'habitation, devait être entourée d'importants portiques destinés au public et qu'à l'est, un dispositif particulier ajoutait par son agencement et les revêtements en marbre de ses murs (nous en avons trouvé en place quelques fragments que nous destinons au Musée) à la grandeur architecturale et à la richesse du groupe.

Une cour intérieure d'une certaine étendue devait, d'autre part, exister à l'est de la Tour, face à son entrée ; mais en ce point, quelques sondages ont déjà fait reconnaître des amorce de murs (substructions possibles d'autres bâtiments) qui en réduiraient la superficie tout d'abord présumée.

Nous comptons sur les recherches complémentaires que nous entreprendrons au cours de la campagne de 1908, pour élucider ce point encore obscur et aussi pour reconnaître et expliquer le dispositif de l'entrée est, que nous n'avons que sommairement et seulement dans ses grandes lignes reconnu au cours de 1907.

Là ne se bornent pas encore nos observations et nous devons ajouter quelques mots au sujet de certains niveaux arasés en béton, que nos fouilles ont mis à jour et qui constituaient des aires de circulation dont le Temple était entouré ou qu'il comprenait dans son enceinte.

Une coupe transversale faite à l'est de la Tour donne le profil schématique suivant :



D'où il résulte que ce monument et ses annexes formaient un groupe isolé de constructions.

En effet, au nord et sur partie du côté est, une voie longeait l'enceinte extérieure du Temple.

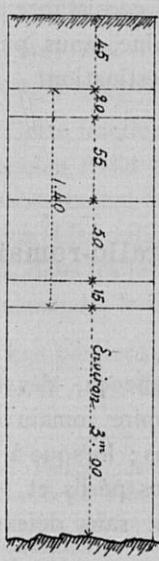
Au sud, des sondages en tranchée poussés à ce jour jusqu'à une distance de 25 mètres, nous ont fait reconnaître sur toute la longueur de ce côté, avec retour à l'ouest, une aire arasée en béton dont la destination en place publique — peut-être le *Forum* de Vésone, — ne paraît devoir soulever aucune objection.

Il nous reste à déterminer l'étendue de cette aire et à compléter nos recherches dans ce sens à l'ouest et à l'est.

Dans l'intérieur du Temple, les portiques étaient dallés sensiblement au niveau des aires extérieures et la cour intérieure, établie à une altitude un peu inférieure à celle des portiques, paraît aussi l'avoir été.

Ces divers dallages étaient en marbre blanc, à en juger par certains échantillons recueillis dans les fouilles. Nos recherches ultérieures nous permettront, sans doute, de solutionner définitivement la question.

Enfin, les aires de circulation à l'intérieur et à l'extérieur du Temple, étaient établies suivant la section type ci-dessous :



Niveau du sol actuel.

Terre végétale.

Béton de chaux grasse formant aire cailloutée.

Zones alternées de graviers et de fins débris de carrière (*pichun*) fortement agglutinés.

Blocage de moellons en hérisson ou matériaux de démolition en réemploi ayant subi l'action du feu.

Charbons, cendres, scories. (Niveau où ont été trouvés divers objets en bronze : fibules et moyen bronze de Trajan, ainsi que les ferments d'une porte).

Alluvions anciennes  
sableuses au sommet, passant à graviers

En résumé, les fouilles exécutées en 1907 aux abords de la Tour de Vésone ont déchiré en partie le voile qui jetait sur ce monument une ombre qu'aucune clarté, depuis les temps antiques, n'avait pu dissiper encore.

Elles nous ont, outre l'importance de ses constructions, particulièrement fait connaître (ce qui est d'un extrême intérêt) que les aires de circulation furent construites à une date évidemment postérieure à celle de la monnaie trouvée à la base de leur fondation parmi des matériaux réemployés et provenant de constructions d'âge antérieur ruinées par le feu.

Elles nous ont aussi révélé, au niveau des dallages supérieurs, un deuxième horizon d'incendie correspondant à la destruction probable, encore par le feu, des annexes du Temple. C'est là une indication précieuse que corrobore une observation du même genre rappelée par le compte-rendu de 1906 (1).

Les fouilles projetées pour la campagne de 1908 nous permettront — nous en avons la ferme espérance — de découvrir ce qui nous manque pour compléter les lacunes de notre plan tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Temple.

Et de cet ensemble intéressant de faits, outre la consistance de l'édifice et son importance dans la cité gallo-romaine, nous parviendrons enfin, peut-être, à en déduire l'exacte destination.

## II.

### Explorations dans une partie du mur gallo-romain de la Cité.

Lorsque Vésone ville ouverte et riche commença, dès la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, à subir le sort de l'empire romain et finalement céda à la furie dévastatrice des barbares ; lorsque à la vie de l'époque, heureuse et facile, succédèrent les périls et les alarmes, les habitants de notre cité, décimés et sans défense

---

(1) *Fouilles de Vésone. — Compte-Rendu de 1906*, page 10.

abandonnèrent les bords riants de l'Isle où Pomone (1), déesse gracieuse, présidait à l'éclosion des tendres frondaisons et des fleurs, et se concentrerent en un point haut de leur cité (à l'extrême avancée, dans la vallée, du contrefort sur lequel s'étage aujourd'hui la ville de Périgueux), qu'ils entourèrent d'un mur haut et épais.

Ce mur, que nous avons délimité dans notre compte-rendu de 1906, circonscrivait sur un développement d'environ 950 mètres avec une épaisseur de 6 mètres et une hauteur au-dessus du sol qui ne dut pas être inférieure à 10 mètres, une enceinte de cinq hectares et demi de superficie établie pour une grande partie sur le contrefort précité et, pour le surplus, au sud, sur une petite étendue de la ville romaine abandonnée. La forme de cette enceinte était sensiblement ovalaire.

Au nord et à l'ouest il rejoignait le massif des arènes formant bastion ; 24 tours — au dire de M. de Taillefer (2) — le flanquaient et il comprenait quatre portes donnant accès dans l'enceinte ainsi fortifiée.

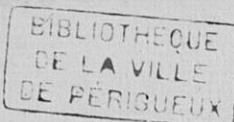
Les explorations faites au cours de la campagne de 1907 ont permis de reconnaître, à peu près complètement, un tiers environ du mur dont il s'agit, dans la partie comprise au sud, entre les rues Romaine (porte Romaine) et Turenne (porte Normande).

Cette fraction de mur (voir planche III), débute à l'est, dans l'ancien Asile des Vieillards, traverse la rue Romaine, sert de soubassement à l'hôtel de Lestrade, puis pénètre en terrain militaire (Lits militaires et Manutention) jusqu'au Château-Barrière. Là, dans les jardins de l'Asile de Beaufort et jusqu'à la porte Normande, le mur soutient les terrasses du dit château.

Les parties situées dans l'ancien Asile des Vieillards et dans le nouvel Asile de Beaufort, c'est-à-dire en terrain communal, ont

(1) Pomone, déesse des fleurs et des jardins, dont une figurine charmante (planche xx) a été trouvée dans le mur gallo-romain, sous l'hôtel de Lestrade, avait son culte à Vésone. Cette figurine a été décrite dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome xxix, page 51 et suiv.

(2) *Antiquités de Vésone*, tome II, page 175.



étée explorées par les soins et aux frais de la Ville, au cours des années 1906-1907.

Celle qui sert de soubassement à l'hôtel de Lestrade a été reconnue lorsque ce propriétaire, en 1895-1896, voulant doter son habitation de caves qui lui manquaient, fit en profondeur dans son massif, les fouilles que nécessitait leur établissement.

Le surplus se trouvant en terrain militaire, nous avons expliqué, dans notre compte-rendu de 1906, que son exploration avait fait l'objet d'une demande en autorisation adressée dès 1905 par M. le Maire au Service du Génie et nous avons ajouté que cette exploration n'avait pu alors être réalisée, l'autorisation sollicitée — malgré une instruction des plus laborieuses — n'étant pas encore parvenue à la municipalité.

Il n'en a pas, heureusement, été de même en 1907. Grâce à l'active intervention de M. Estellé, Préfet de la Dordogne, M. le Ministre de la Guerre, à la date du 2 mai 1907, a accordé l'autorisation d'exécuter les fouilles en question et ces fouilles ont été commencées le 27 mai suivant.

Cette deuxième partie de notre compte-rendu a trait aux observations que nous avons faites au cours de ces diverses explorations.

D'après M. de Taillefer (1), la partie du mur gallo-romain comprise entre la rue Romaine (porte Romaine) et la rue Turenne (porte Normande) était flanquée de onze tours. Quatre subsistent encore. Les autres auraient été détruites mais pourraient être reconnues par les fondations qui existent sous le sol.

Les assertions de M. de Taillefer nous paraissent fondées. En faisant, en effet, le lever graphique de cette partie du rempart de la cité de Vésone, nous avons reconnu le soin avec lequel cet auteur avait procédé aux mesurages dont il donne le détail dans son ouvrage et même, ce qui corrobore son opinion, c'est que, en explorant le rempart en question, dans les Lits militaires, nous avons reconnu suivant O P du plan (planche III) la fondation de la troisième tour indiquée sur ce plan (ainsi d'ailleurs que les autres, présumées et détruites) en traits pointillés.

---

(1) *Antiquités de Vésone*, tome II, page 156 et suiv.

Quelques auteurs ont prétendu que le mur gallo-romain de Vésone (et cette hypothèse s'applique aussi bien aux murs de la même époque d'un certain nombre d'autres villes de la Gaule) avait été *hâtivement* construit (1); que les joints horizontaux en parement, des matériaux de grand appareil qui le constituent, avaient été obtenus par le frottement des surfaces en contact (2), voire même en les *promenant* l'une sur l'autre (3); que pour les joints verticaux on avait taillé les pierres obliquement et qu'on les avait assemblées en leur faisant former des angles dièdres dont l'arête était au niveau du parement extérieur (4); que les tours reposent sur le tuf (5), etc....

Nous croyons devoir tout d'abord déclarer, en ce qui concerne l'âge de ce mur (à moins toutefois que quelque découverte nouvelle ne vienne détruire cette hypothèse) que, n'ayant encore rencontré dans ses parties explorées, ni inscriptions, ni médailles, ni objets postérieurs au III<sup>e</sup> siècle, la théorie de M. Schuermans (6), tendant à établir qu'il fut (de même, d'ailleurs, que tous ceux présentant les mêmes conditions d'établissement) construit à cette époque, nous paraît la plus probable de toutes celles qui ont été émises jusqu'à ce jour et ainsi, ce ne serait pas en conséquence d'un édit d'Honorius, datant des premières années du V<sup>e</sup> siècle, que cette construction aurait été effectuée, mais bien à la suite de la reprise en l'an 277, par Probus sur les barbares, de 60 villes des Gaules et à la nécessité qui alors s'imposa de les fortifier.

D'autre part, le mur de la cité de Vésone, dans la partie considérée, n'a pas été établi sur un sol quelconque, simplement dérasé ou sur un tuf imaginaire, mais bien sur une fondation soignée, parfois importante.

(1) *Inscriptions antiques du Musée de Périgueux*, par le Commandant Émile Espérandieu, page 9.

(2) *Idem*, page 9. Renvoi de bas de page.

(3) *Congrès archéologique de France*, xxv<sup>e</sup> Session, 1858. — Rapport de M. Galy, page 199 et suiv.

(4) *Idem*. Renvois 1 et 3.

(5) *Idem*. Renvoi 3.

(6) *De l'époque où furent construits les murs d'enceinte des villes gallo-romaines. A propos des remparts d'Arlon et de Tongres*, par M. H. Schuermans. — *Bulletin monumental*, 1878.

Entre l'ancien Asile des Vieillards et la Manutention militaire, englobant une petite étendue de la ville romaine (ainsi que nous l'avons expliqué page 11) il repose, en effet, sur d'antiques substructions que nous avons reconnues lors des fouilles de 1906 ou traverse des zones de terrain rapporté, contenant des débris de toutes sortes ayant subi l'action du feu et provenant de maisons incendiées.

A l'ancien Asile, dans l'intervalle des substructions rencontrées, lesquelles passent sous le mur gallo-romain et continuent dans l'enceinte nouvelle les fondations des habitations antérieures de la ville romaine, existe, sur la largeur dudit mur, un blocage de remplissage de deux mètres de hauteur formé d'assises de moellons posés en hérisson et séparées par des lits épais de mortier, qui lui sert de fondation.

Cette fondation repose à la cote 85<sup>m</sup> 30 sur un sol constitué par des alluvions anciennes. Son arase supérieure, sur laquelle reposent les premières assises du mur qu'elle supporte, est établie à la cote 87<sup>m</sup> 30.

Dans les Lits militaires (suivant O P de la planche III) un blocage façonné comme le précédent traverse, sur 1<sup>m</sup> 90 de hauteur, un sol constitué par de nombreux débris provenant d'habititations incendiées.

Une zone plus particulièrement riche en cendres et charbons, se trouve au niveau 86<sup>m</sup> 30 et correspond à l'horizon inférieur d'incendie que nous avons reconnu aux abords de la Tour de Vésone. (Voir page 7.)

Sur ce point, la fondation du mur gallo-romain est, comme à l'ancien Asile, implantée dans les alluvions anciennes à la cote 85<sup>m</sup> 20. Son arase supérieure est à la cote 87<sup>m</sup> 10.

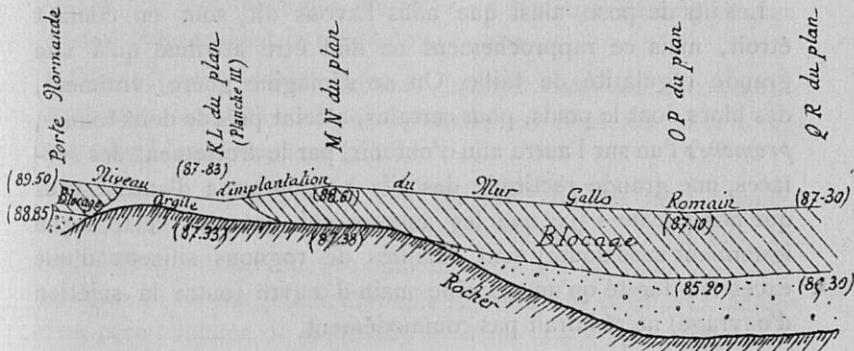
Au Château-Barrière (suivant M N de la planche III) la fondation, entre l'arase d'implantation rencontrée à la cote 88<sup>m</sup> 61 et le rocher découvert à la cote 87<sup>m</sup> 38, se compose d'un blocage en moellons exécuté comme il est dit ci-dessus.

Suivant K L, le niveau d'implantation est à la cote 87<sup>m</sup> 83 et entre ce niveau et le rocher rencontré à la cote 87<sup>m</sup> 33 existe une couche d'argile rouge compacte, avec silex, communément ren-

contrée au sommet de la masse rocheuse qui constitue le sous-sol de Périgueux.

Enfin, sur la partie en retour du mur gallo-romain, à l'entrée du nouvel Asile et près de la porte Normande, le niveau d'implantation a été rencontré à la cote 89<sup>m</sup> 50 et la fondation est constituée, comme il est dit plus haut, par un blocage établi à la cote 88<sup>m</sup> 85 sur un sol graveleux d'éboulis.

Cette fondation qui indique la préoccupation du constructeur d'établir le mur qui nous occupe sur un sol résistant, est une première indication du soin qu'il apporta à son établissement. Elle peut être présentée, pour être rendue plus intelligible, sous la forme du schéma ci-dessous :



C'est sur cette fondation que fut établi le mur d'enceinte de la cité de Vésone.

Ce mur, construit en élévation avec les matériaux de grand appareil (tous percés du trou de louve) provenant des édifices de la ville romaine, comprend un parement-enveloppe vertical extérieur (dont la planche XI donne une tranche caractéristique) formé de hautes assises dont les joints horizontaux sont parfois discontinus et ressautent pour faciliter l'emploi de pierres d'inégales hauteurs. (Voir planches VII, XII et XIV.) L'épaisseur de ce parement, qui parfois comprend des fûts de colonnes dédoublés

suivant leur axe ou des entablements dont les lits de pose, antiques, forment parement vertical, diffère à chaque pierre et varie entre 0<sup>m</sup> 30 et 1<sup>m</sup> 00. Quelques-unes, même, forment boutisses à pénétration profonde. (Voir planches XI et XV.)

Le tout, assez régulièrement appareillé, a certainement nécessité un choix préalable de matériaux dont les lits sont en contact étroit, sans mortier.

Dans les courtines, les joints verticaux n'ont pas été retouchés. Ils sont formés par les lignes de taille antique.

Il n'en est pas de même dans la construction des tours qui flancquent l'enceinte. Le parement de celles-ci a, en effet, été retaillé à la demande de la courbure et les joints verticaux amaigris vers l'intérieur sont normalement dirigés suivant le rayon concourant de l'extérieur au centre de l'ouvrage.

Les lits de pose, ainsi que nous l'avons dit, sont en contact étroit, mais ce rapprochement ne doit être attribué qu'à une grande régularité de taille. On ne s'imagine guère, vraiment, des blocs dont le poids, pour certains, atteint près de deux tonnes, *promenés* l'un sur l'autre afin d'obtenir, par le frottement des surfaces, une grande rectitude des lits horizontaux ; d'autant plus que nos calcaires (ce que les auteurs qui ont cité cette façon ignoraient sans doute) sont émaillés de rognons siliceux d'une excessive dureté qu'une pareille main-d'œuvre (outre la sujexion d'ouvrage) ne réduirait pas commodément.

Quoi qu'il en soit, derrière ce parement furent entassées incertainement assises et sans mortier, les unes à côté des autres, les pierres provenant de la démolition des monuments de Vésone tels que temples, palais, arcs de triomphe, frontons, tombeaux, etc., c'est-à-dire les débris d'une ville entière que les ouvriers (peut-être dans une pensée de conservation) évitèrent presque toujours de mutiler inutilement.

Ils se bornèrent, ainsi que nous l'avons maintes fois constaté, à retrancher, lorsque cela était indispensable, les parties les plus saillantes des bases de colonnes, des entablements ou des corniches qui auraient nui à la solidité de la construction, en créant dans son intérieur des vides par trop considérables. Ils

respectèrent les inscriptions que nous retrouvons intactes et autant que possible les sculptures.

Enfin le plein fut obtenu en coulant dans les vides du sable graveleux pur ou de fins débris de carrière (*pichun*).

Dans la partie supérieure de la construction à gros blocs qui atteint à Barrière une hauteur de 7<sup>m</sup> 50 au-dessus du sol (voir planche XIII) le mur de Vésone fut, comme à Sens et à Bordeaux par exemple, couronné par une maçonnerie de petit appareil cubique que coupent, à intervalles sensiblement égaux, des cordons continus de briques, ou en forme de damier.

Il serait excessif, pensons-nous, d'affirmer que cette maçonnerie n'est pas de l'âge du mur. Rien n'empêche de supposer que les pierres monumentales faisant à un moment défaut, ce mur fut complété suivant la méthode ordinaire.

D'autre part, enfin, comment justifier dans une fortification semblable, la mise en œuvre des matériaux dont fut bâtie toute une ville ? La réponse est facile.

Le volume, en effet, d'un mur tel que celui qui nous occupe, représente au bas mot 40,000 mètres cubes de gros matériaux. Or sans émettre encore aucune opinion ferme sur la durée de construction de ce mur (étant toutefois entendu que la mise en œuvre d'un pareil volume de matériaux constitue une œuvre importante irréalisable dans un court délai), il eût fallu un temps démesurément long et que ne comportaient guère les circonstances, pour en poursuivre l'extraction en carrière. Vésone avait mis près de trois siècles pour ce faire. Aussi dans le besoin où se trouvèrent les populations, ayant sous la main un approvisionnement considérable immédiatement utilisable, en firent-elles l'usage que nous savons.

Et c'est ainsi que cette solution, bien que dépourvue du merveilleux, si cher à l'homme, que certains auteurs y ont vu, nous paraît très pratiquement conforme à la réalité des faits.

Le mur ne se présente pourtant pas dans son ensemble, avec la hauteur et la largeur que nous lui avons assignées. Il a subi, au

cours des âges, des modifications importantes. Traité comme une carrière de pierre de taille, il a été dérasé plus ou moins en hauteur, vidé ou dédoublé sur son épaisseur, principalement du côté intérieur, et ses matériaux employés à l'édification des bâtiments auxquels il a servi de base.

C'est ainsi qu'à l'ancien Asile des Vieillards et dans la courtine voisine de la porte Normande, il ne reste sur sa face extérieure qu'une faible partie de son épaisseur et cependant en l'état où, en 1906, il a été mis à découvert par les soins et aux frais de la Ville (voir planches VI, VII et XVI), il produit le plus impressionnant effet en son amoncellement de chapiteaux, fûts de colonnes (lisses ou cannelés), frises, entablements, etc., tous matériaux qui permettent de supposer l'importance et la magnificence des monuments auxquels ils appartiennent.

Sous l'Hôtel de Lestrade, le mur a été vidé pour l'établissement de caves dont les faces intérieures montrent, sous forme d'arrachements, le curieux aspect que donne la photographie de la planche VIII.

C'est en ce point qu'ont été, parmi tant d'autres matériaux sculptés, mis à jour la jolie figurine de Pomone et le beau chapiteau composite que représentent la planche XX.

Dans les locaux à usage des Lits militaires, des fouilles descendues à 5<sup>m</sup> 20 ont mis à découvert trois assises faisant ensemble 1<sup>m</sup> 50 d'épaisseur, composées de fûts de colonnes couchés ou debout (quelques-uns en pierre tendre de Chancelade (1) ou des Piles (2)), de frises et entablements constituant la base du mur antique sur laquelle fut établi le mur de terrasse actuellement existant. Mais cette construction a subi sur sa face intérieure de notables remaniements. Des bâtiments du moyen-âge la surmontèrent, puis furent incendiés, ainsi qu'en témoigne une couche de 0<sup>m</sup> 40 d'épaisseur de débris de construction, carreaux ou dallage, cendres et charbons, rencontrée en plusieurs points au niveau supérieur des dites trois assises.

---

(1) Commune, canton de Périgueux.

(2) Commune de Cornille, canton de Savignac-les-Églises.

Une photographie (planche IX) prise suivant l'angle D de la planche III donne une vue des découvertes faites en ce lieu.

Enfin le Service des Travaux municipaux, en vue de donner suite au désir exprimé par le Conseil municipal, de transformer le Château-Barrière en une annexe du Musée lapidaire de la Ville et d'entourer cette belle ruine d'un square devant ajouter à son pittoresque le charme de frais ombrages et de verts gazon a, tout d'abord, réparé vers la fin de la campagne de 1907, une brèche qui s'était produite vers 1883 dans le mur gallo-romain, suivant M N de la planche III (voir planches X, XI et XII) au joignant de la voie ferrée de Périgueux à Brive, puis remis à l'aplomb une autre partie de ce mur, suivant K L de la même planche III (voir planches XIII, XIV et XV) qu'une végétation par trop luxuriante avait poussé au vide et déversé.

Et en ces deux derniers points encore, le mur avait été dédoublé et les matériaux réemployés, après retaillé, dans les constructions du Château-Barrière qui le surmontent.

Suivant M N de la planche III, le parement extérieur (voir planche XI) avait seul été conservé pour soutenir les terrasses du château. Son épaisseur varie de 0<sup>m</sup> 45 à 0<sup>m</sup> 98 sur une hauteur de près de 5 mètres ; et à la suite des temps, ne pouvant plus résister à la poussée lente des terres, peut-être aussi les trépidations dues au passage des trains y aidant, il s'était, il y a 25 ans, en partie effondré.

La réparation dont il a été récemment l'objet et qui comprend un contre-mur maçonné, le mét pour longtemps désormais à l'abri de pareille éventualité.

Suivant K L de la même planche III, le parement extérieur avec partie du massif y accolé, faisant ensemble une épaisseur d'environ 2 mètres, avait été conservé et à la face intérieure on appliqua le mur d'une cave (voir planche XV) dont nombre de claveaux ou pierres d'appareil des piédroits furent débités dans des chapiteaux ou des frises provenant du mur même auquel ladite cave fut substituée.

C'est là qu'ont été découverts, parmi d'énormes soubassements, frises et entablements, deux monuments de grand intérêt. L'un, un autel dédié à Mercure, désigné par la lettre T (planche XV) ; l'autre, situé un peu au-dessous : un couronnement de pilastre dont la planche XVIII montre deux aspects.

De ces deux monuments, ainsi que pour les objets divers trouvés dans les fouilles, nous donnerons la description dans le chapitre qui suit.

Et ainsi, si les explorations que nous avons faites dans la partie du mur gallo-romain de la cité de Vésone, comprise entre les portes Romaine et Normande, nous ont bien permis de reconnaître le mode d'établissement de ce mur : massif grossièrement assisé revêtu d'un parement-enveloppe extérieur élevé avec une certaine recherche, nous n'avons pu découvrir encore, par suite des ablutions dont il a souffert, s'il comprenait pareil parement du côté intérieur. Nous espérons, dans nos recherches futures, tirer au clair, par des constatations directes, cette importante question, dont la résolution par l'affirmative ne fait, d'ores et déjà, aucun doute pour nous.

### III.

#### Monuments et Objets d'importance recueillis dans les fouilles.

##### *1<sup>o</sup> Autel à Mercure.*

Dans le livre VI, § 17 de ses Commentaires sur la guerre des Gaules, César dit textuellement en parlant des Gaulois :

« Mercure est le premier de leurs dieux et ils lui élèvent un grand nombre de statues. Ils le regardent comme l'inventeur de

» tous les arts, comme le guide des voyageurs, comme le protecteur actif et influent du gain et du commerce..... (1).

Ce qui semble bien corroborer la découverte faite en 1884, lors de la construction d'un égout dans l'enceinte de la Cité, à 4<sup>m</sup> 50 de profondeur, d'une stèle en forme de niche, surmontée d'un fronton dans laquelle Mercure, debout, est représenté sculpté en rondebosse.

D'après M. Hardy, alors président de la *Société historique et archéologique du Périgord*, qui consacra à cette heureuse trouvaille une très intéressante notice (2), la stèle en question, sorte de niche-autel (qui constitue aujourd'hui l'un des principaux ornements de la salle des antiques du Musée du Périgord) avait dû être encastrée dans un mur et le lieu où elle fut découverte, aux abords de la porte principale par laquelle, en venant de Rome, on entrait dans la Cité (3), l'autorisa à reconnaître, dans cette représentation, le Mercure auquel les anciens aimaient à confier la garde de leurs villes.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, Mercure fut certainement vénéré à Vésone ainsi qu'en témoigne la découverte (complétant celle de M. Hardy) faite dans le mur gallo-romain de la Cité, au point T de la planche XV, d'un autel dédié à ce dieu par un affranchi.

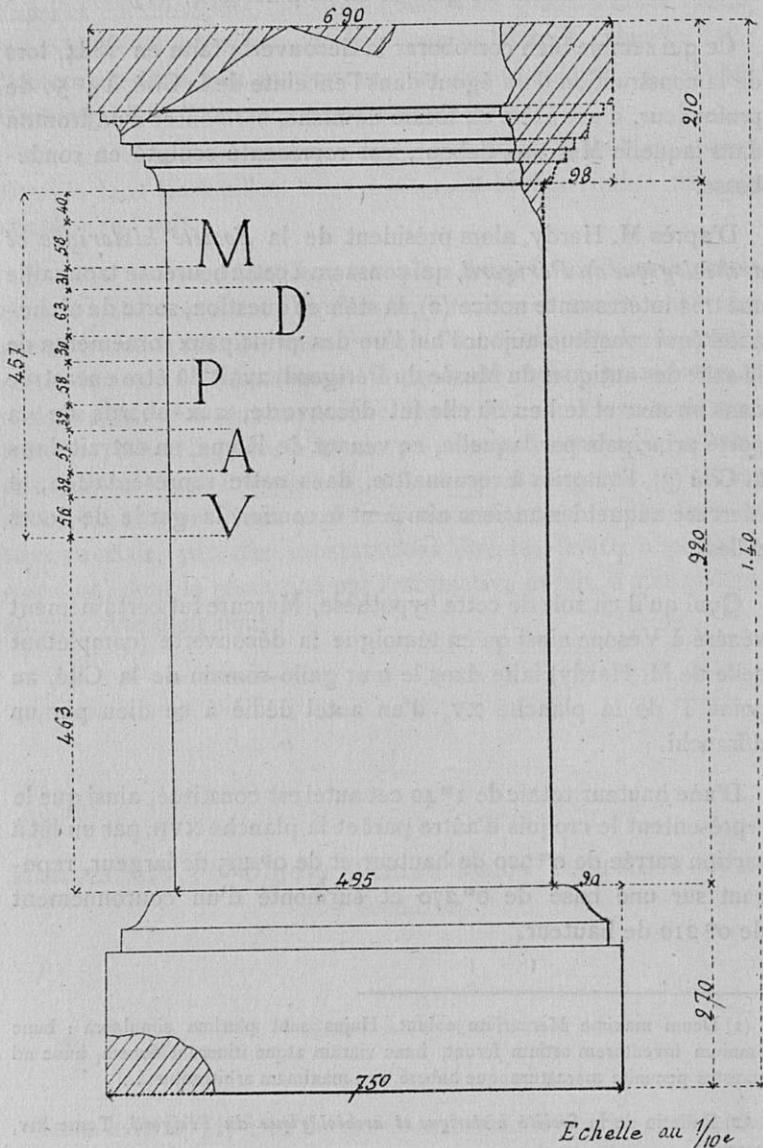
D'une hauteur totale de 1<sup>m</sup> 40 cet autel est constitué, ainsi que le représentent le croquis d'autre part et la planche XVII, par un fût à section carrée de 0<sup>m</sup> 920 de hauteur et de 0<sup>m</sup> 495 de largeur, reposant sur une base de 0<sup>m</sup> 270 et surmonté d'un couronnement de 0<sup>m</sup> 210 de hauteur.

---

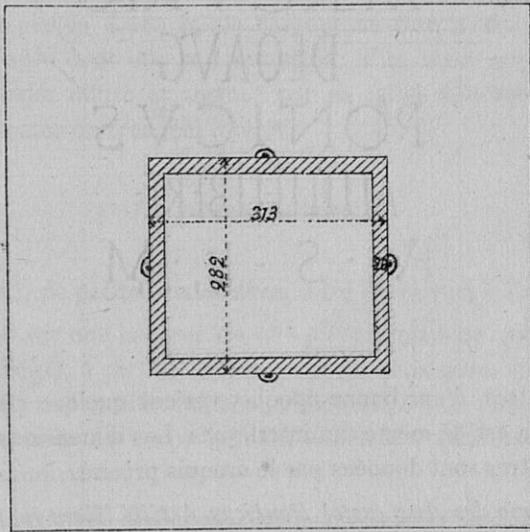
(1) Deum maxime Mercurium colunt. Hujus sunt plurima simulacula : hunc omnium inventorem artium ferunt, hunc viarum atque itinerum ducem, hunc ad quæstus pecuniae mercaturasque habere vim maximam arbitrantur.....

(2) Bulletin de la *Société historique et archéologique du Périgord*, Tome XIV, page 99.

(3) Porte de Mars, à l'est.



Sur la face supérieure, plane, de ce couronnement, une trace rectangulaire de 0<sup>m</sup> 020 de largeur (voir plan ci-dessous) dont les



Echelle au 1/10<sup>e</sup>

côtés ont respectivement 0<sup>m</sup> 313 et 0<sup>m</sup> 282, est taillée au ciseau sur quelques millimètres de profondeur.

Cette trace ciselée servit à former une base exactement horizontale permettant le parfait appui d'un socle, très probablement en métal, dont elle donne la forme et les dimensions et qui dut servir de support à une représentation de ce dieu.

Le scellement au plomb d'un goujon en fer, existant encore sur chacun des côtés, fixait ce socle à l'autel.

Ce monument, qui comprend une belle inscription sur l'une de ses faces et dont les trois autres sont muettes, était votif. Il dut être élevé soit au pied du portique d'entrée d'un temple, soit près ou au centre de l'*impluvium* d'une habitation,

L'inscription comprend la dédicace inédite suivante :

MERCURIO  
DEO·AVG·  
PONTICVS  
ATTILLI·LIBERT·  
V · S · L · M

Les lettres, d'une bonne époque, varient quelque peu en hauteur. Il en est de même des interlignes. Les dimensions des unes et des autres sont données par le croquis précédent.

*Mercurio deo Aug (usto) Ponticus Atillii libert (us). V(otum)  
S (olvit) L (ibens) M (erito).*

A Mercure, Dieu auguste, Ponticus affranchi d'Attilus. Il s'acquitta de son vœu, volontiers et à juste titre.

Tel est cet intéressant autel, taillé dans un bloc de pierre de Périgueux. A peu près intact, seule la saillie d'un des côtés de son couronnement a été abattue pour une pose de plus grand contact avec la pierre voisine. Il complète heureusement dans notre Musée la stèle dont nous avons ci-dessus relaté la découverte faite, en 1884, dans l'enceinte de la Cité.

*2<sup>e</sup> Couronnement de pilastre.*

Le deuxième monument que nous avons mis à jour, un peu au-dessous de l'autel à Mercure ci-dessus décrit, représente en plein relief, sur une hauteur d'assise de 0<sup>m</sup> 40, la partie supérieure

du corps d'une femme vêtue d'une longue robe, le sein gauche découvert.

Cette sculpture, que nous n'avons pu identifier et dont la planche XVIII donne deux aspects, couronnait très vraisemblablement le sommet d'un pilastre de petit monument ou encore d'une baie et devait être placée à une faible hauteur au-dessus du sol en raison de la façon dont elle a été traitée. Elle nous paraît, en effet, par sa belle allure et surtout par sa taille délicate, à la gradine, présenter un très réel intérêt.

*3<sup>e</sup> Fragment d'édicule.*

Ce fragment, de petites dimensions, a été découvert à Barrière.

Il comprend sur une hauteur de 0<sup>m</sup> 14 (voir planche XIX) une colonnette d'angle, à section carrée, dont les deux plats externes sont décorés de fins motifs sculptés en bas-relief et de laquelle se détache une partie de corps humain suffisante, heureusement, pour une détermination.

A droite, en effet, se distinguent un avant-bras et une main — la droite — tenant un disque ou palet prêt à être lancé.

A l'opposé la gauche, bien que brisée au niveau des métacarpiens, montre entre le pouce et l'index le profil d'un deuxième palet.

Et il nous paraît que ces deux mains appartiennent à un discobole représenté sur un édicule peut-être funéraire.

*4<sup>e</sup> Monnaies.*

Quelques intéressantes monnaies ont été trouvées dans nos fouilles (1). Nous en devons l'identification à M. Lespinas, vice-

(1) Dans les déblais exécutés suivant K L de la planche III en vue de dégager, sur sa face postérieure, le mur gallo-romain, trois jetons en cuivre, dits de la Ligue Hanséatique, frappés en Allemagne, ont été mis à jour.

Ces jetons dont la légende est souvent allemande, parfois incompréhensible, ont été frappés depuis le xv<sup>e</sup> siècle jusqu'à Louis XIV.

président de la *Société historique et archéologique du Périgord*.  
Ce sont :

1<sup>o</sup> Un petit bronze gaulois dont le type a été plusieurs fois déjà rencontré à Périgueux.

Tête à gauche : *Anicoios*.

Revers : sanglier allant à droite. Au-dessus Triskèle ; au-dessous, plante ou ornement ayant la forme d'une fleur de lys.

Monnaie à placer à l'époque d'Auguste (— 63 + 14 ans après J.-C.).

2<sup>o</sup> Deux exemplaires de la moitié d'un moyen bronze bien conservé de la colonie de Nîmes, aux têtes affrontées d'Auguste et d'Agrippa. Au revers : palmier et crocodile avec l'inscription *col (onia) Nem (ausi)* (26 ans après J.-C.).

Quelques auteurs prétendent que ces pièces, ainsi coupées et assez communément rencontrées, ont pu servir d'ex-voto, de gages d'hospitalité ou d'assurance de commerce.

3<sup>o</sup> Un moyen bronze, à l'effigie de Titus, fils de Vespasien, frappé vers l'an 77 après J.-C.

*T. cæs. Pon. tr. p. Cos. VI censor.* Tête laurée à droite.

Revers : *Victoria Augusti*. Victoire à droite tenant une palme et une couronne.

4<sup>o</sup> Un moyen bronze à l'effigie de Domitien (81 à 96), frappé vers l'an 86 après J.-C.

*Imp. cæs. Domit. aug. germ. Cos. XII cens. per P. P.* Tête laurée à droite.

Revers : *Virtuti Augusti. S. C.* La Valeur, casquée debout tenant un *Parazonium* et une hache.

5<sup>o</sup> Un moyen bronze à l'effigie de Trajan (98 à 117) frappé vers l'an 101 après J.-C.

*Imp. cæs. Nerva Traian. Aug. Germ. P. P.* Tête couronnée à droite.

Revers : *Tr. Pot. Cos IIII. P. P. S. C.* Victoire marchant à gauche tenant une palme et un bouclier sur lequel on lit : S. P. Q. R.

6<sup>e</sup> Pièce assez fruste sur laquelle paraît figurée la tête d'Antonin le Pieux, avec, au revers, la Concorde assise à gauche. Frappée vers l'an 153 de J.-C.

7<sup>e</sup> Un petit bronze de Victorin (265 à 267), usurpateur en Gaule.

*Imp. Victorinus P. F. aug.* Buste à couronne radiée à droite.

Revers : *Pax augusti*. La Paix allant à gauche tenant une branche à la main.

8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> Deux petits bronzes de la même époque, mais trop frustes pour être déchiffrés. Sur l'un d'eux on pourrait peut-être lire quelques lettres se rapportant à Tetricus (267 à 273).

#### 5<sup>e</sup> Céramique et ouvrages en terre cuite.

De même qu'en 1906, les fouilles de 1907 ont été très productives en objets de terre cuite. Ces objets ont surtout consisté en fragments de poterie fine à couverte rouge lustrée, dite samienne, et commune, rouge et noire ; aussi en tuiles de couverture, briques de construction et contre-poids de tisserands.

Les poteries fines sont nombreuses, malheureusement très fragmentées. Toutefois un beau plat de 0<sup>m</sup> 27 de diamètre a été mis à jour et quoique brisé, a pu être reconstitué. Les autres fragments recueillis ne sont pas dépourvus d'intérêt.

Ce sont des débris de pots, de vases ou de coupes plates ou profondes dont la panse de quelques-uns présente des zones circulaires comprenant des frises de rinceaux et de feuillages sur lesquelles sont figurés des animaux dans leurs attitudes familières, et que circonscrivent les étroits bandeaux de demi-oves ou de perles du type communément alors adopté.

Certains de ces fragments portent des marques sigillées de potiers. Nous en avons relevé onze, la plupart inédites. Quelques-unes sont incomplètes du fait d'une cassure, d'autres figurent déjà

dans les collections de notre Musée. Nous en donnons ci-dessous le fac-simile.

OFM

OVINAVI

BASS

OFISIL

VIRTHVSFEC<sup>(1)</sup>

ATTILLVS<sup>(2)</sup>

NGENVK

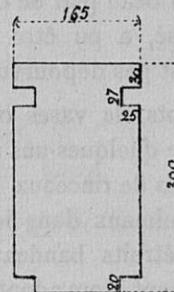
CERI

INC

SEXTION

IM-I-II

Les poteries communes ou objets en terre cuite ordinaire — rouge ou noire — comprennent une grande quantité de fragments de vases à panse unies ou striées, de cols de pots à goulots ronds ou pincés ; d'amphores, de contre-poids de tisserands complets et de belle forme ; de tuiles plates, *tegulae*, et demi-cylindriques, *imbrices*, pour couverture ; de carreaux de 0,225 de côtés et de 0,04 d'épaisseur, de briques légèrement striées de 0,32 × 0,16 et 0,045 d'épaisseur communément employées dans les constructions ; et enfin de briques de 0,035 d'épaisseur, dont nous donnons ci-dessous le croquis, que nous avons reconnues utilisées dans des



(1) Provient du beau plat précité.

(2) Nous signalons cette curieuse coïncidence d'un nom de potier et de celui du citoyen auquel Ponticus (voir autel à Mercure) doit son affranchissement.

massifs de maçonnerie, mais dont nous n'avons pu reconnaître la destination précise qui — en raison de leur forme à crans — ne nous a pas paru être seulement celle-là.

6<sup>e</sup> *Marbres.*

Ainsi que nous l'avons laissé entendre (page 9) les dallages de la Tour de Vésone et de son peribole nous ont paru exécutés en marbre blanc.

Nous avons, en effet, mis à jour dans les fouilles s'y rattachant : notamment de grandes dalles de cette nature, de 0,05 d'épaisseur, 0<sup>m</sup> 50 de largeur et d'une longueur plus grande encore, car nous n'en avons que des fragments ; ainsi que des carreaux de 0,12 × 0,112 et 0,025 d'épaisseur dont les coupes verticales, en maigre, et les mortiers encore adhérents au lit de pose ne laissent aucun doute à cet égard.

Puis nous avons trouvé en abondance des fragments de cymaises, de plinthes, de baguettes, de listeaux et de moulures d'angle — à profils parfois retournés sur leur épaisseur, — aussi en marbre blanc et l'un de ces débris (détail curieux) portait encore sur son profil mouluré un large lingot de plomb fondu qui en avait pris exactement l'empreinte.

Nous avons aussi découvert, à l'état fragmentaire, des marbres pyrénéens de différentes espèces : Campan vert, Sarrancolin, brêches et lumachelles de diverses teintes dont les dimensions, l'épaisseur et la taille indiquaient nettement la destination en dallage ou en revêtement. Et à ce sujet, notre certitude est d'autant plus grande que nous avons trouvé en place — fixés aux murs dans une gaîne de mortier — quelques-uns de ces fragments.

En attendant peut-être mieux encore, nous sommes naturellement conduit à conclure, pour les annexes de la Tour, à une richesse très grande de décoration et d'ornementation.

La Tour elle-même, d'ailleurs, n'était-elle pas, dans ses parties vues, revêtue de plaques de marbre, ainsi qu'en témoignent non seulement les constatations déjà faites à ce sujet par nos devan-

ciers (1), mais encore les goujons ou crampons qui les tenaient fixées à son parement et en hérisSENT encore la surface ?

Enfin quelques débris d'inscriptions, dont la lettre est de belle époque (voir planche XXI) ont été, en outre, mis à jour. Le petit nombre, par nous possédé, des fragments qui les composèrent ne permet pas de les déchiffrer. Ils n'en offrent pas moins un réel intérêt.

7<sup>e</sup> *Verrerie.*

Nous avons été particulièrement favorisé, en dehors de quelques menus fragments sans grande importance, en découvrant (malheureusement en plusieurs morceaux que nous avons toutefois pu réunir) une belle coupe en verre de 0,123 de diamètre (voir planche XXII) de teinte vert clair, à côtes hélicoïdales dont le bord supérieur, sur une hauteur de 0,015 paraît avoir été rodé à l'émeri ou à la meule. Les irisations de cette pièce ajoutent à sa beauté et contribuent à en faire un objet rare que notre Musée conservera précieusement.

8<sup>e</sup> *Objets divers.*

Nous avons réuni, sous cette rubrique, quelques objets en bronze et en os découverts dans nos fouilles.

Les premiers comprennent (voir planche XXIII) outre les monnaies que nous avons décrites, une longue épingle à cheveux (?), un bracelet en forme de simple anneau, une broche ayant servi d'agrafe et deux fibules dont le pied faisant un S avec l'arc, remonte vers celui-ci pour le rejoindre en formant un oeillet.

L'ardillon de ces fibules (auxquelles ressemblent étonnamment nos épingleS de nourrice) s'introduit dans une gorge allongée évidée dans le pied.

---

(1) *Antiquités de Vésone*, tome 1<sup>er</sup>, page 342.

*L'Écho de Vésone* du 3 juin 1858. — Compte-rendu de la 4<sup>e</sup> séance du Congrès des Sociétés savantes, dans laquelle M. Galy fait une communication à ce sujet.

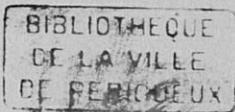
Le second, un petit fuseau fort bien conservé quoique brisé en deux morceaux par la pioche au moment de sa découverte.

Ces divers objets, destinés à notre Musée, ajouteront certainement aux collections qu'il comprend, quelques pièces intéressantes de plus.

Tels sont les résultats acquis au cours de la campagne de 1907. Ils complètent heureusement ceux de 1906 et nous avons l'espérance que la campagne prochaine, en nous permettant de continuer méthodiquement nos recherches dans le voisinage de la Tour et aussi d'entreprendre les fouilles dans les jardins au sud, en des lieux découverts où les constructions sont rares et ne présenteront aucun obstacle appréciable, sera au moins autant et peut-être plus que les précédentes, fertile en précieux résultats.

CH. DURAND,

*Adjoint au Maire.*



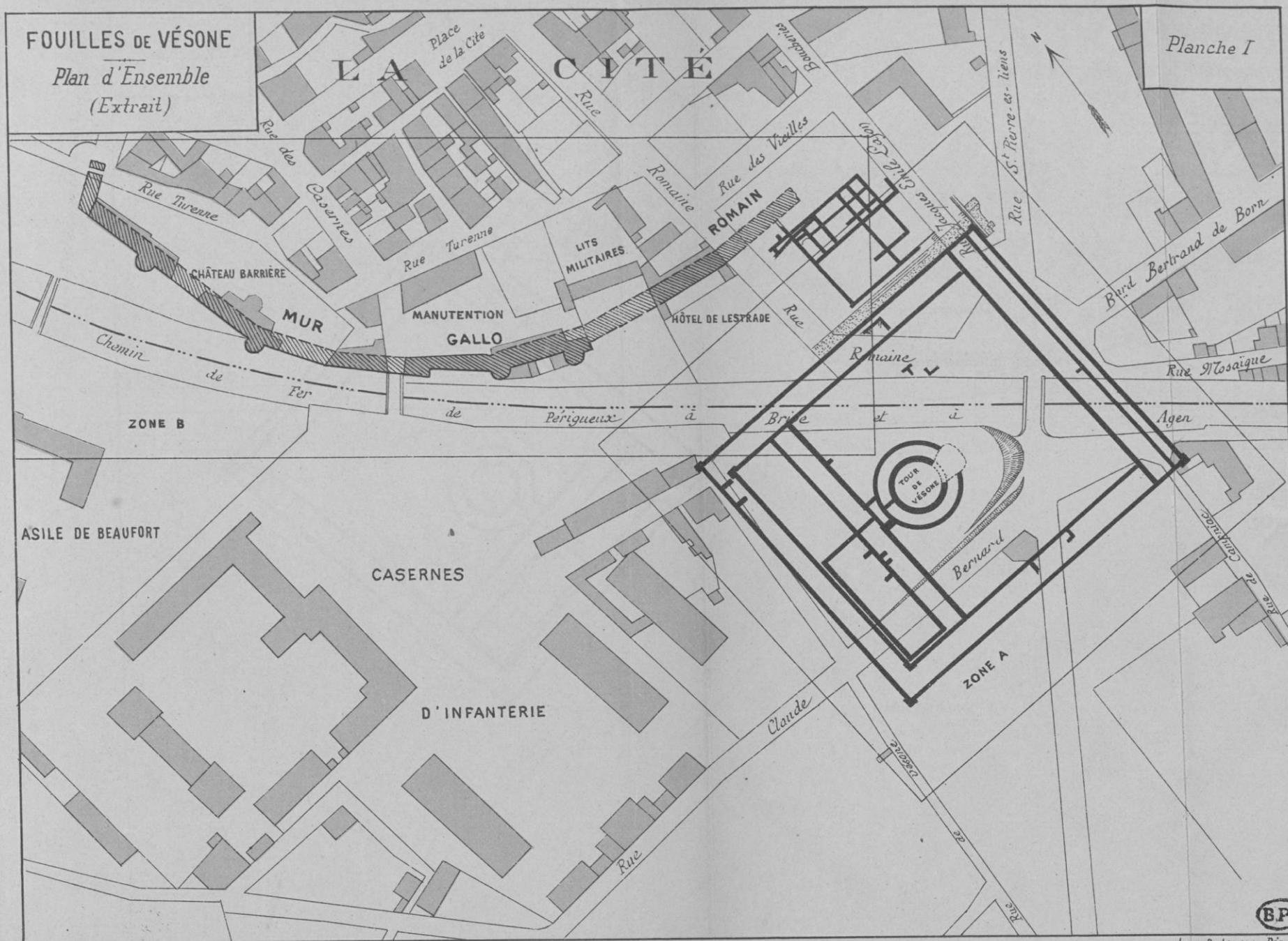
no del Espíritu Santo que nos llevó aq; en el mundo  
a servir de instrumento al supremo Señor.  
Estos son los principios que nos han enseñado  
y nos han hecho comprender que no debemos vivir

que abnegación al tiempo en la vida espiritual que hoy en d<sup>a</sup>  
nos hace venir de noche a casa. Los padres de la Iglesia  
nos enseñaron que es necesario preparar el espíritu  
para el servicio de Dios, para la realización de su misión  
no basta esfuerzo, es necesario ser obediencia. De modo  
que se nos dice: "Preparadnos en tu servicio".  
Pero lo que se nos pide es que no solo nos preparamos  
a servir a Dios, sino que estemos dispuestos a servir a los demás.

#### GRANDEZA

de la misericordia

**FOUILLES DE VÉSONE**  
*Plan d'Ensemble*  
(*Extrait*)



LITH. D. JOUCLA - PÉRIG.

FOUILLES DE VÉSONE

PLAN DE DÉTAILS

Zone A du Plan d'ensemble

TOUR DE VÉSONE ET SON PÉRIBOLOS

Bernard

Rue

de

Vésone

Planche II

Claude-

Rue

Luita

SQUARE

DE VÉSONE

TOUR  
DE  
VÉSONE

(87,70)

Romaine

Rue Jacques-Emile-Lafon

Rue de Campniac

Rue Lacaprenie

2262

Rue Mosaïque

Boulevard  
Bertrand-de-Born

Rue Saint-Pierre-en-Luens

Echelle de 0,0025 par mètre

Parties présumées, existantes  
ou détruites  
Parties reconnues ou visibles

Lith. D. Joucla - Périg.

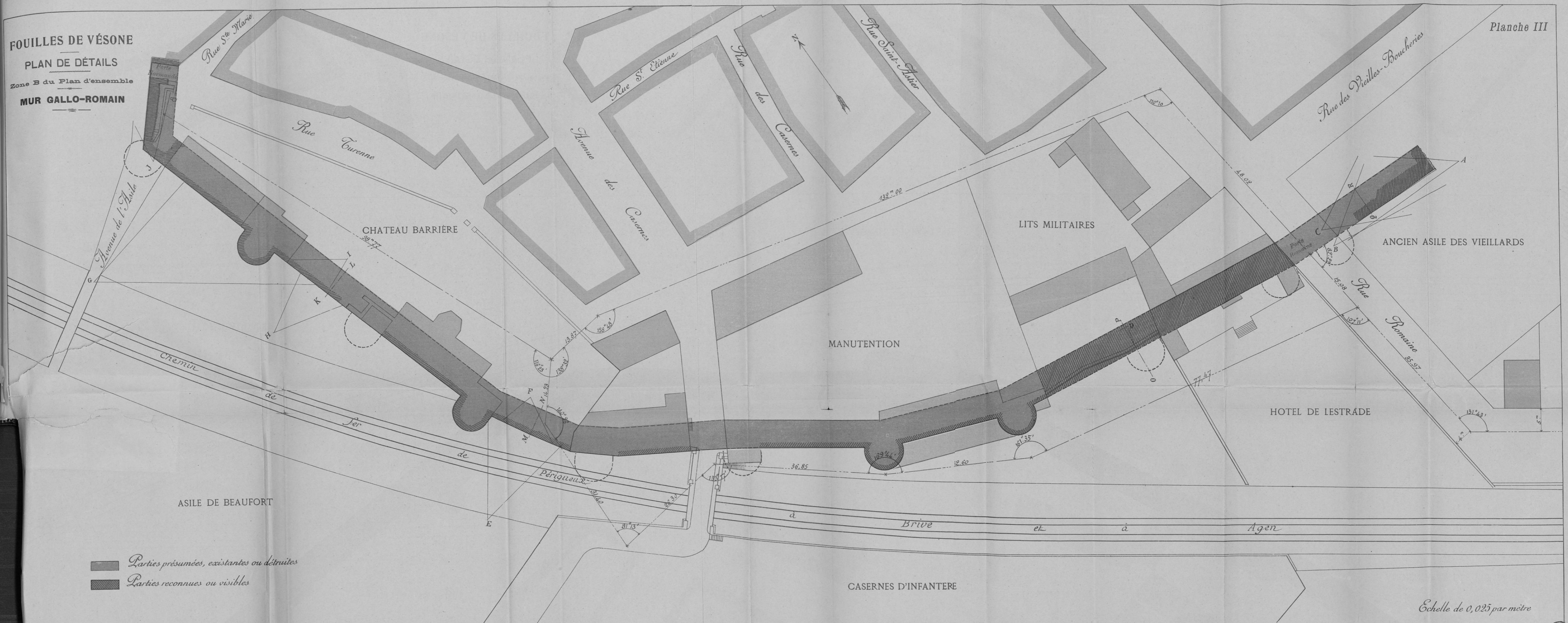
BP

## FOUILLES DE VÉSONE

## PLAN DE DÉTAILS

## zone B du Plan d'ensemble

## MUR GALLO-ROMAIN



*Planche III*

Lith. D. SOUCLÀ - PERIG<sup>B.P.</sup>

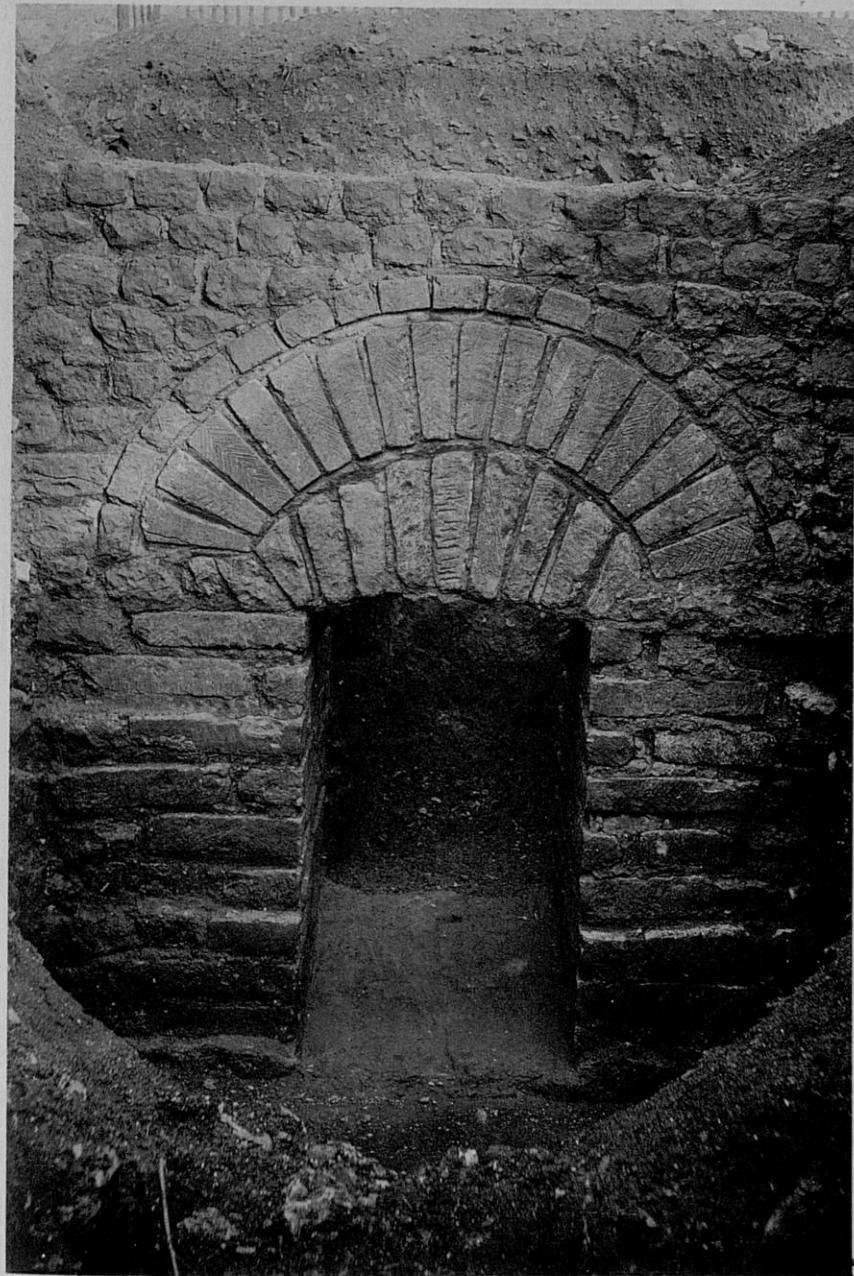
PLANTES DE ASESORES

PLAN DE DETALLES

PLANO DE PREDIOS Y SUELTOS

PLANO GALLO-ROMAN

Planche IV

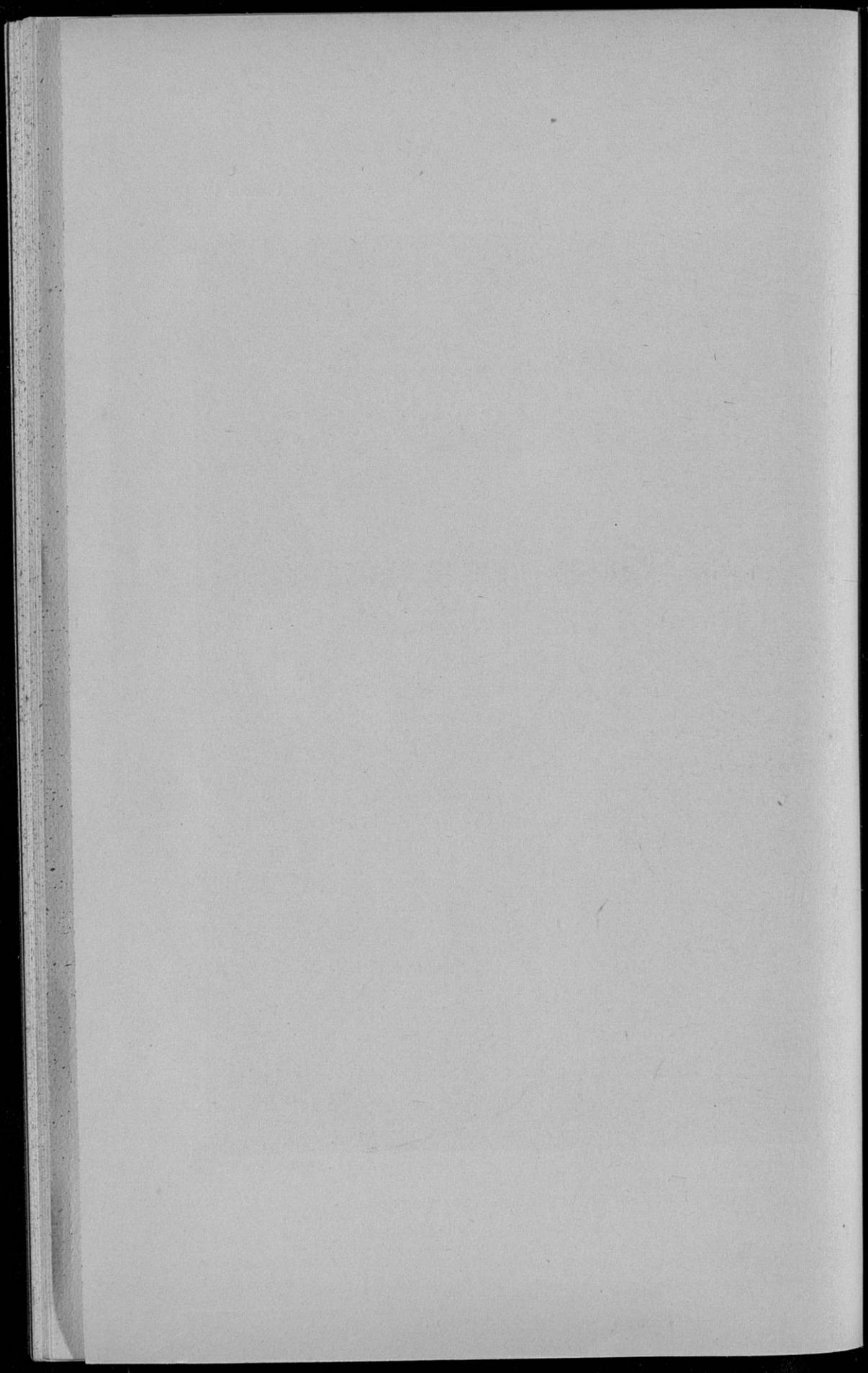


Phototypie Berthia



Fouilles de Vésone. — Tête d'aqueduc.

(Vue perspective au point A de la Planche II).





Fouilles de Vésone.  
(Vue perspective au point B de la Planche II).





Fouilles de Vésone. — Mur Gallo-Romain.  
(Vue perspective au point A de la Planche III).

2



Fouilles de Vésone. — Mur Gallo-Romain.

(Vue perspective au point C de la Planche III).

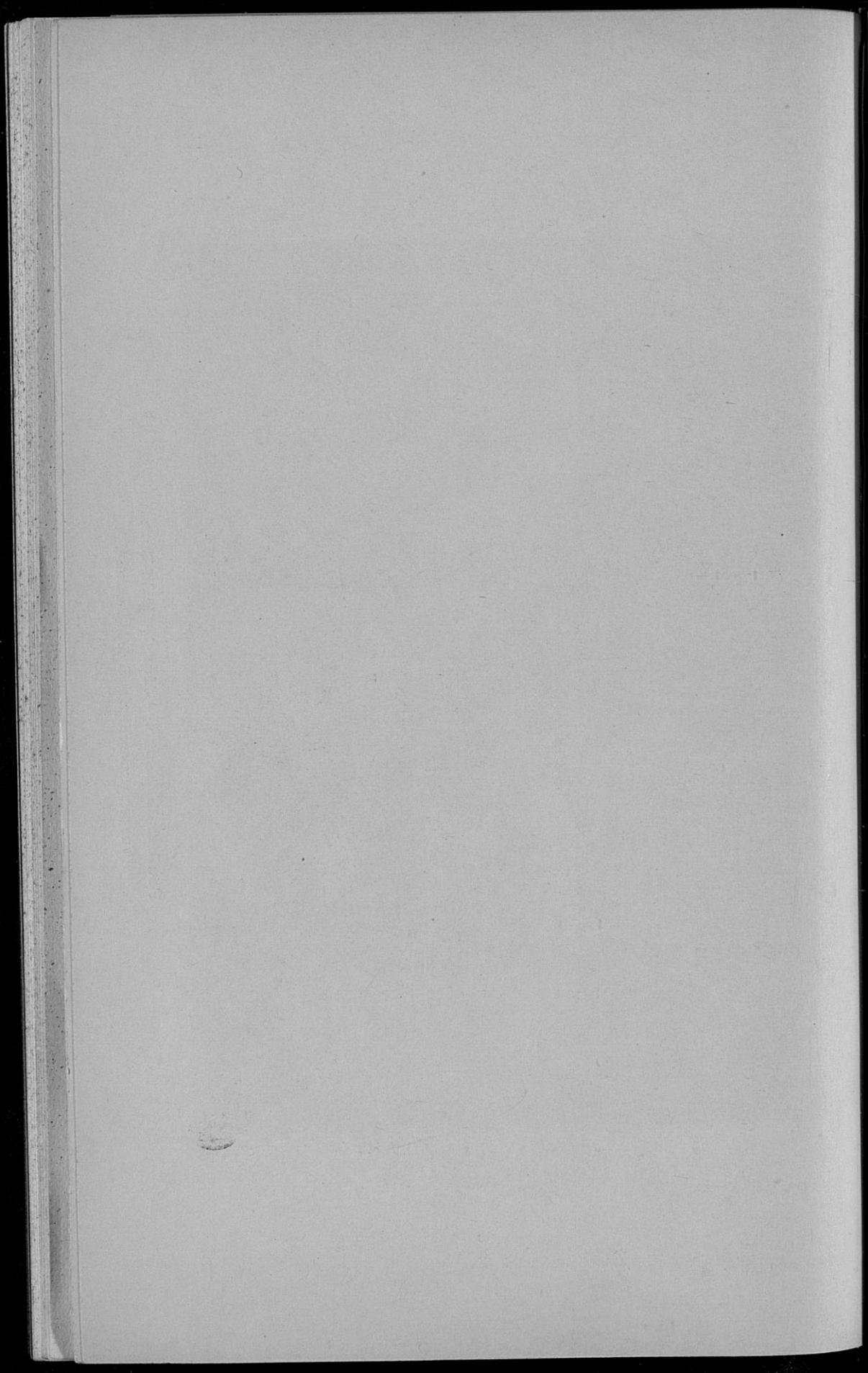
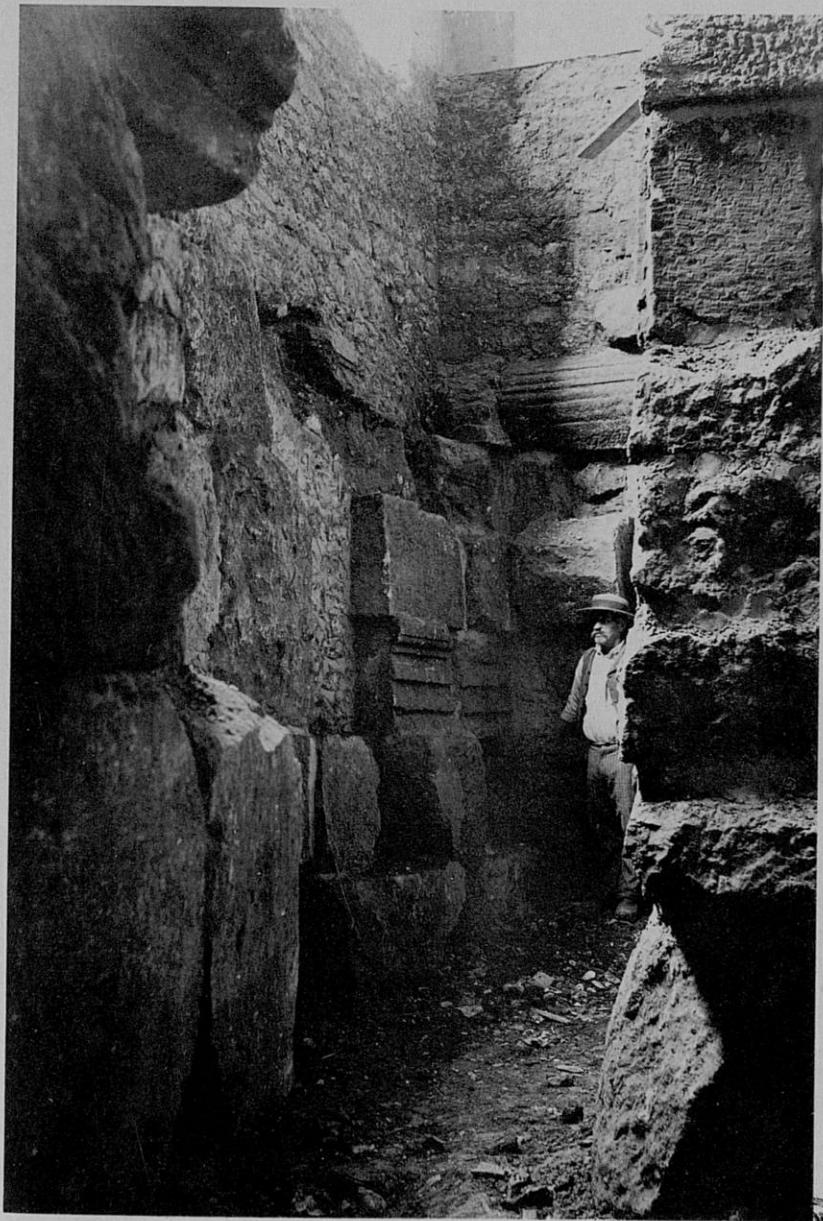


Planche VIII



Fouilles de Vésone. — Mur Gallo-Romain.

(Vue prise dans les caves de l'Hôtel de Lestrade).

(B)



Fouilles de Vésone. — Mur Gallo-Romain.  
(Vue perspective au point D de la Planche III).





Fouilles de Vésone. — Mur Gallo-Romain (avant sa réparation).  
(Vue perspective au point E de la Planche III).





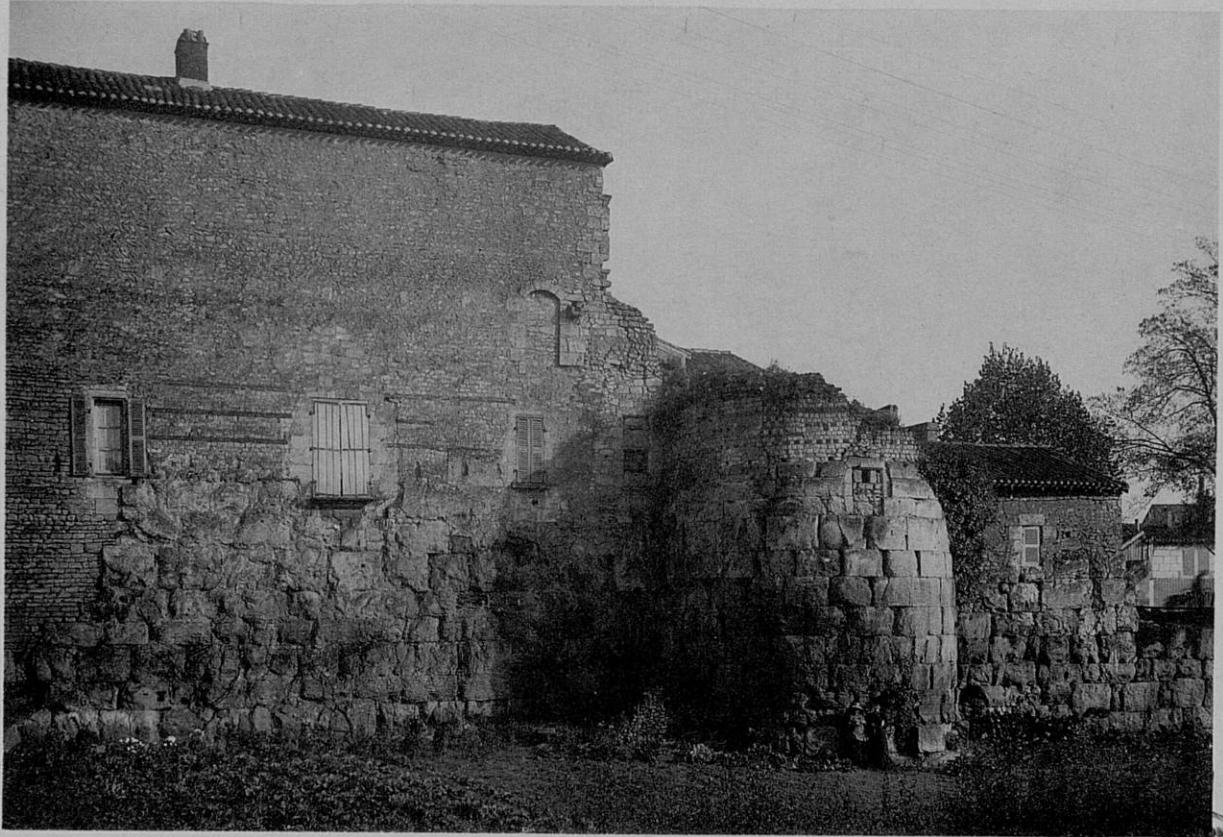
Fouilles de Vésone. — Mur Gallo-Romain (avant sa réparation).  
(Vue perspective au point F de la Planche III).





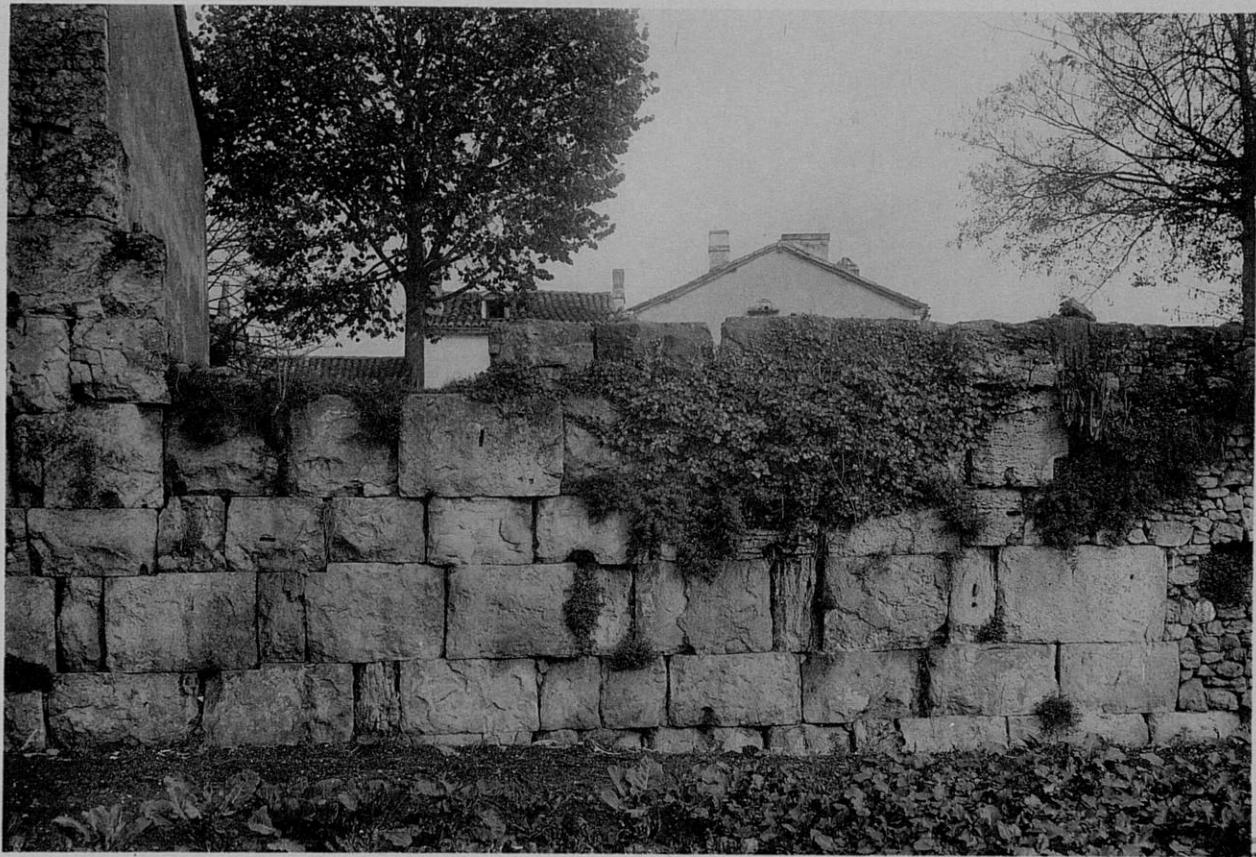
Fouilles de Vésone. — Mur Gallo-Romain (après sa réparation).  
(Vue perspective au point E de la Planche III).





Fouilles de Vésone. — Mur Gallo-Romain.  
(Vue perspective d'ensemble au point G de la Planche III).





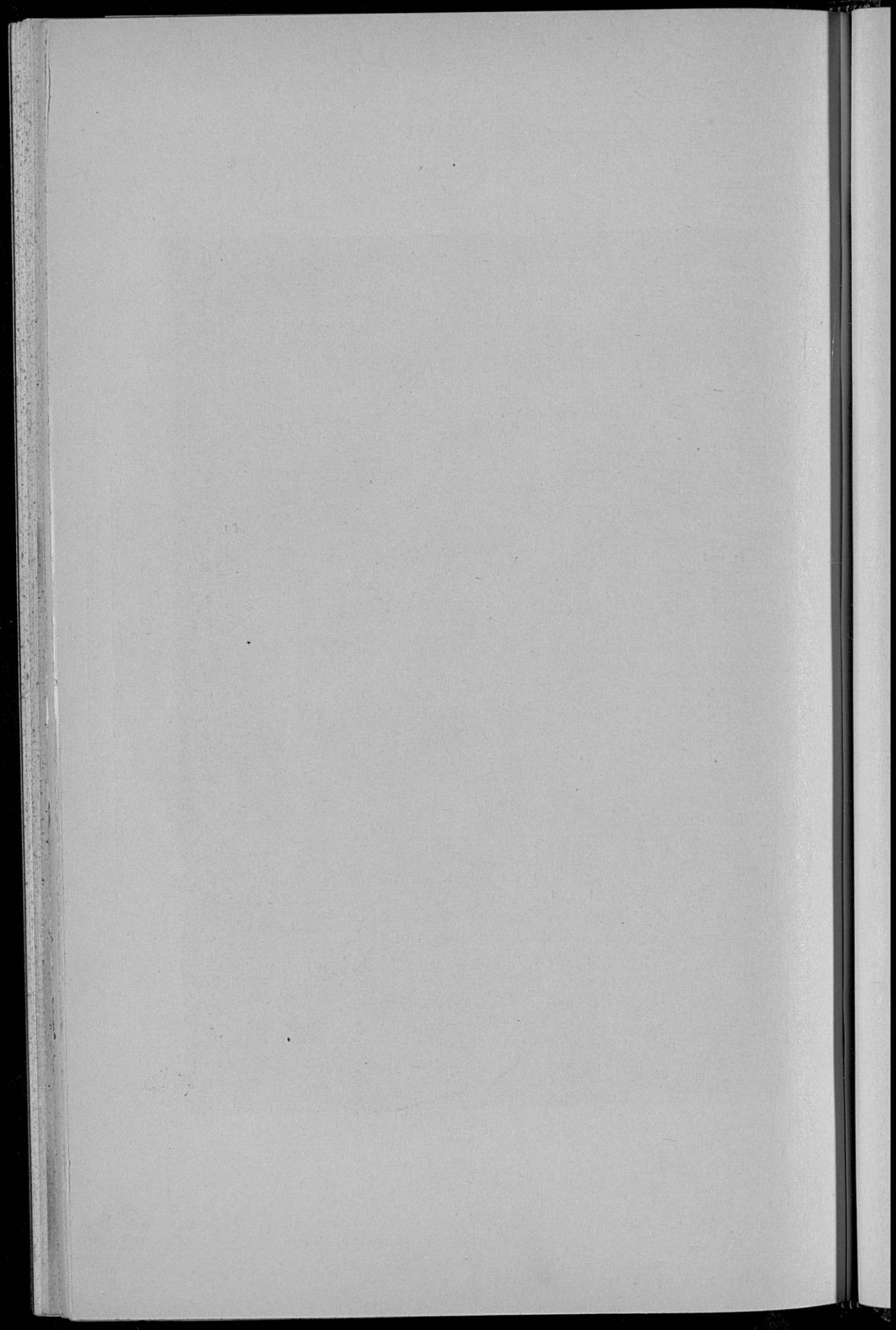
Fouilles de Vésone. — Mur Gallo-Romain.  
(Vue perspective au point H de la Planche III).





B.P.

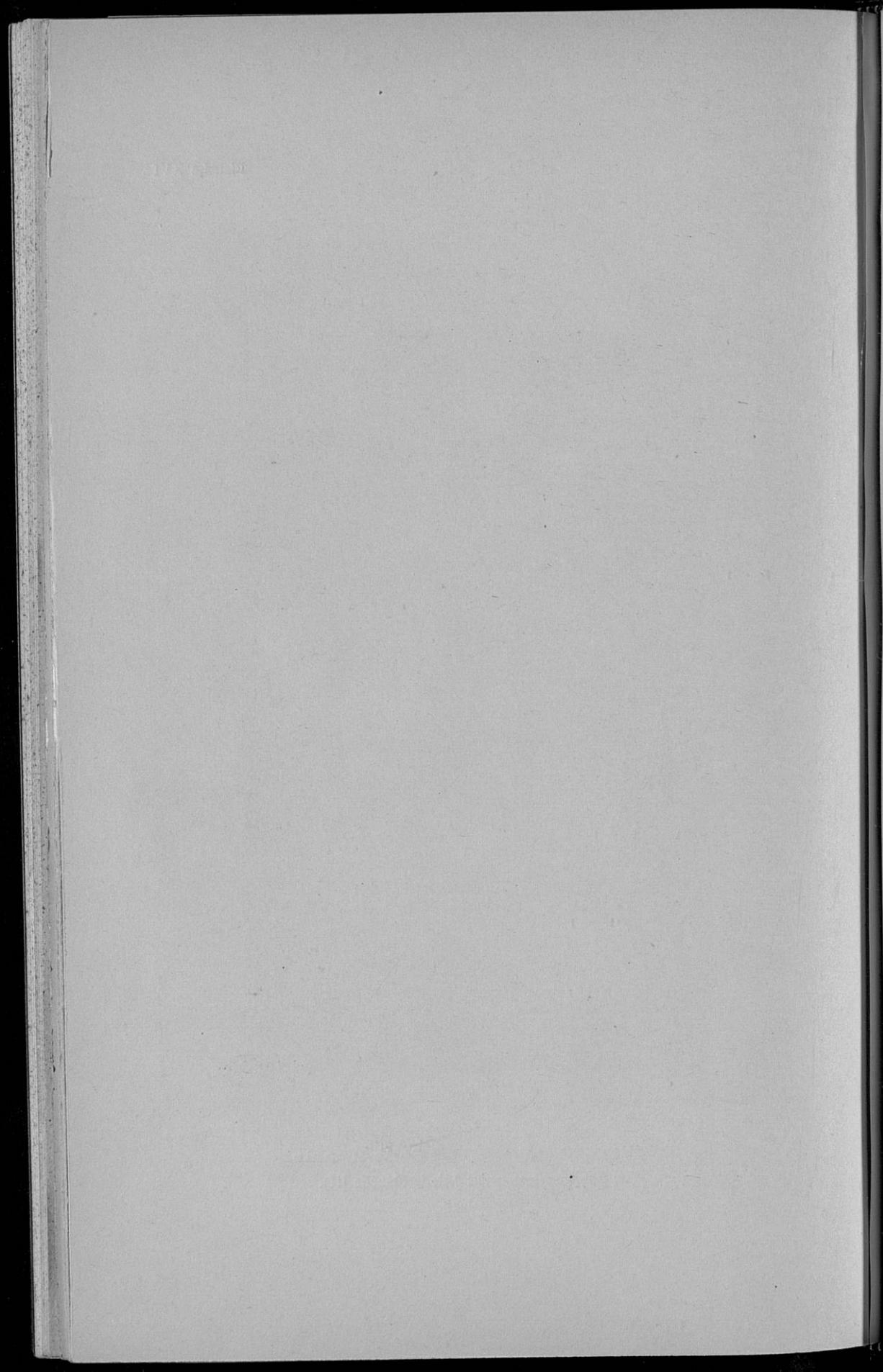
Fouilles de Vésone. — Mur Gallo-Romain.  
(Vue perspective au point I de la Planche III).

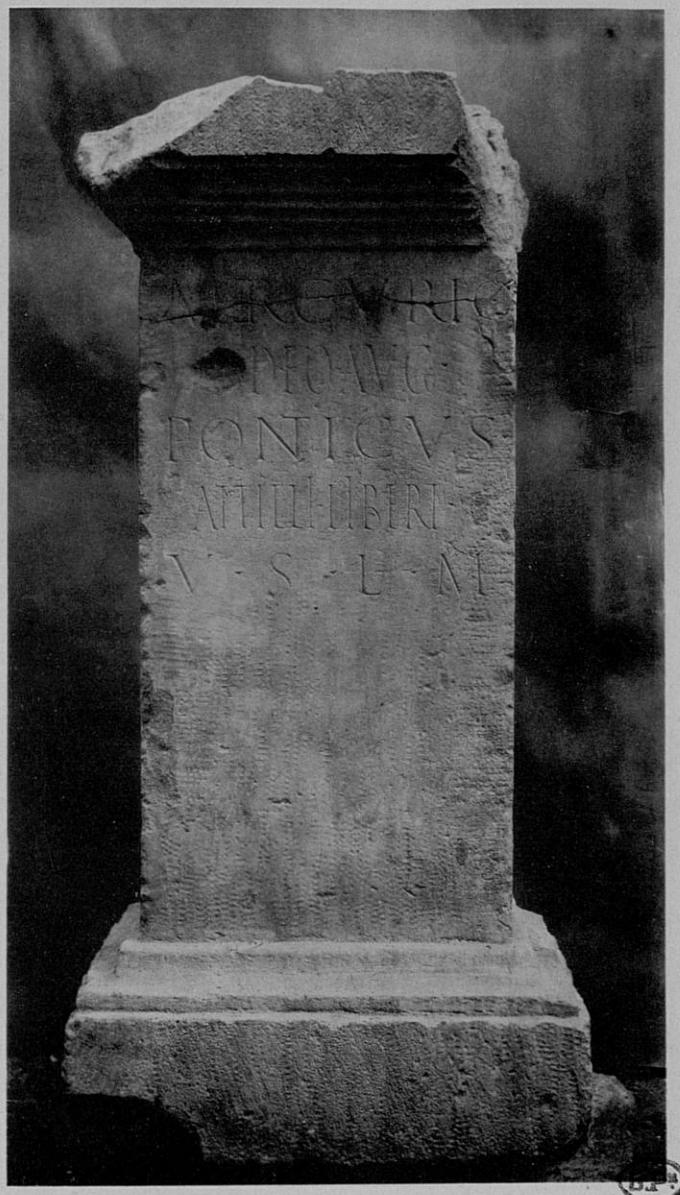




Fouilles de Vésone. — Mur Gallo-Romain.  
(Vue perspective au point J de la Planche III).

B.P.





Fouilles de Vésone. — Autel à Mercure.  
(Échelle au 1/10<sup>e</sup>).

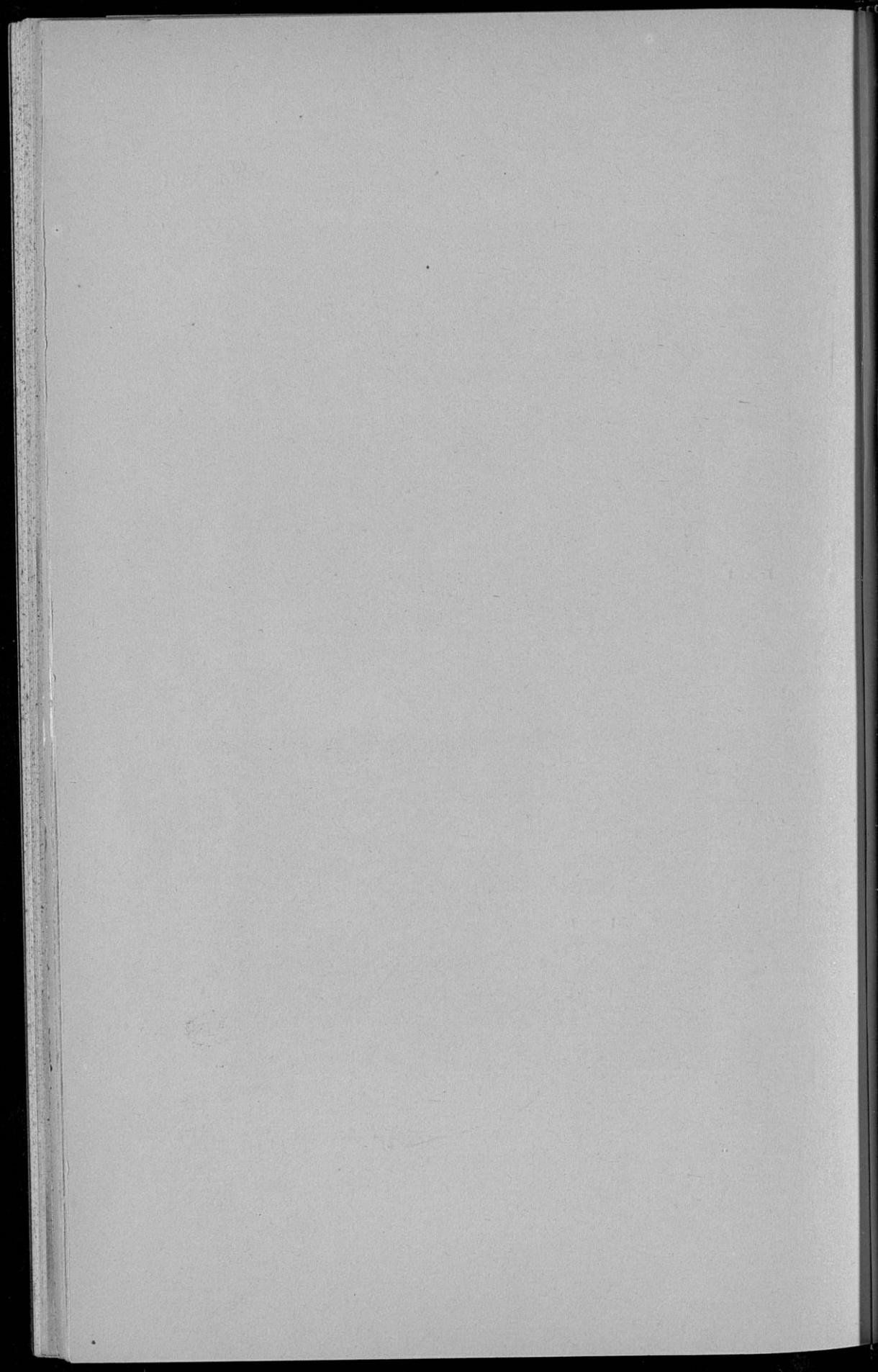
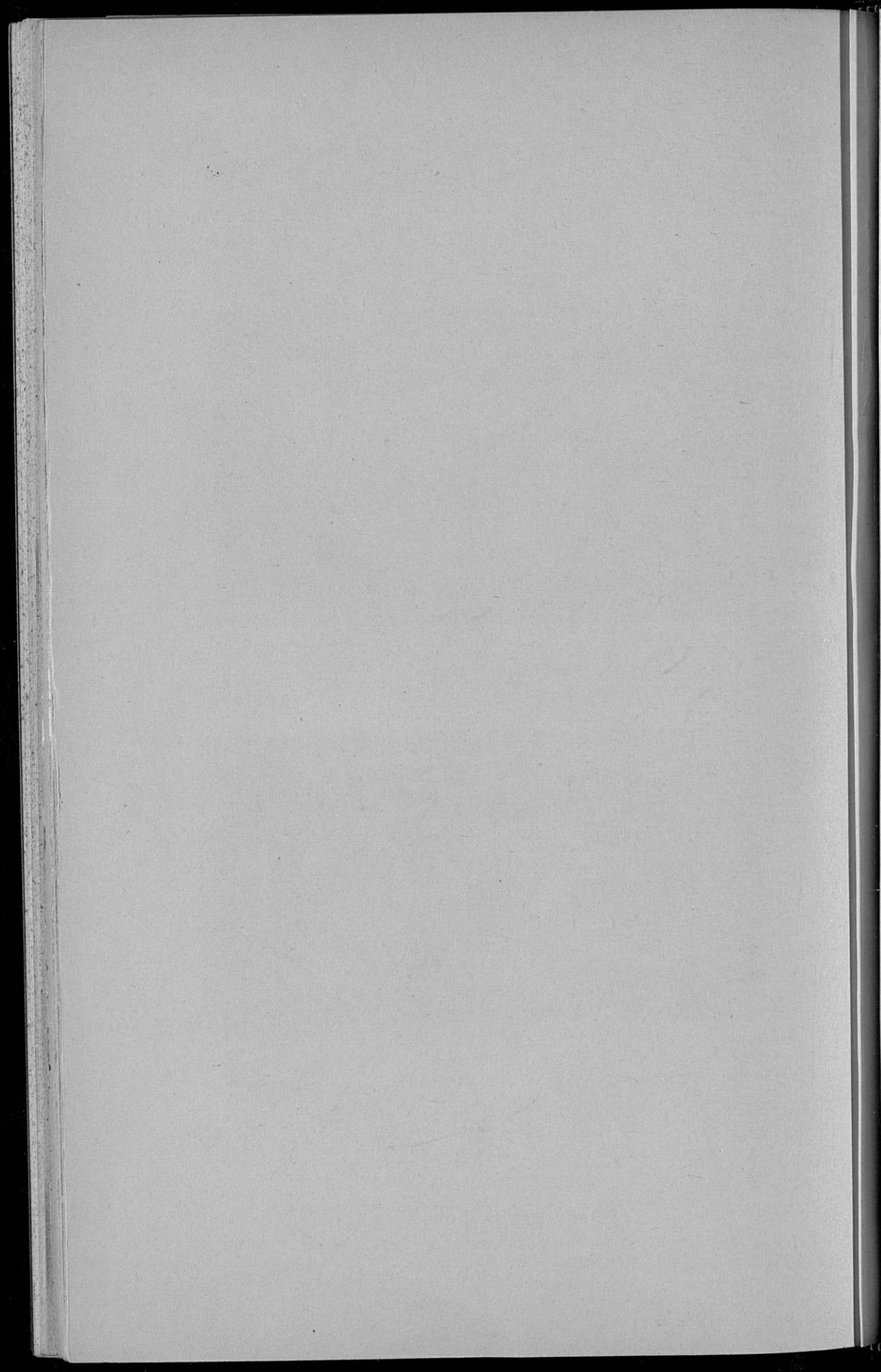
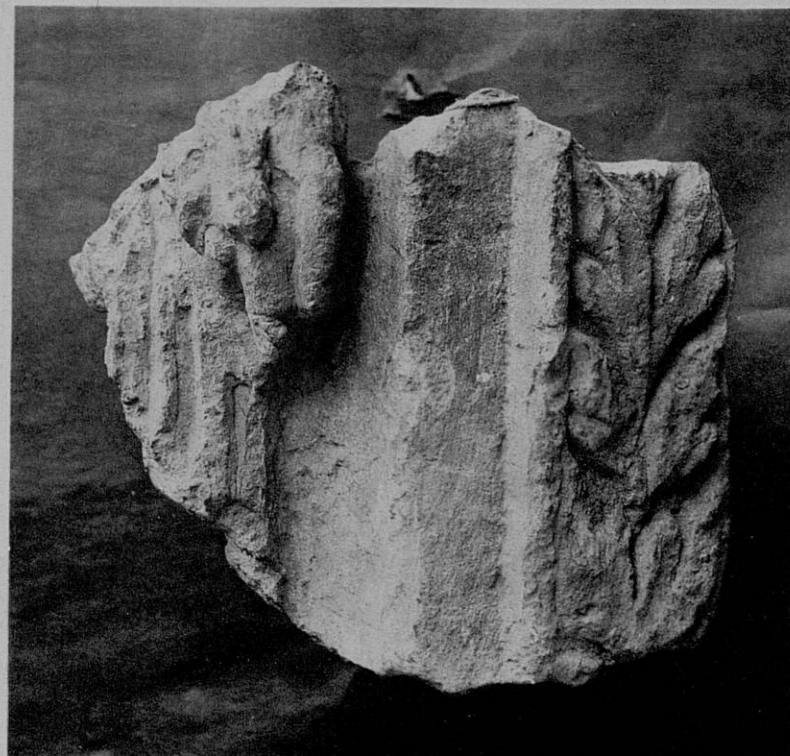


Planche XVIII



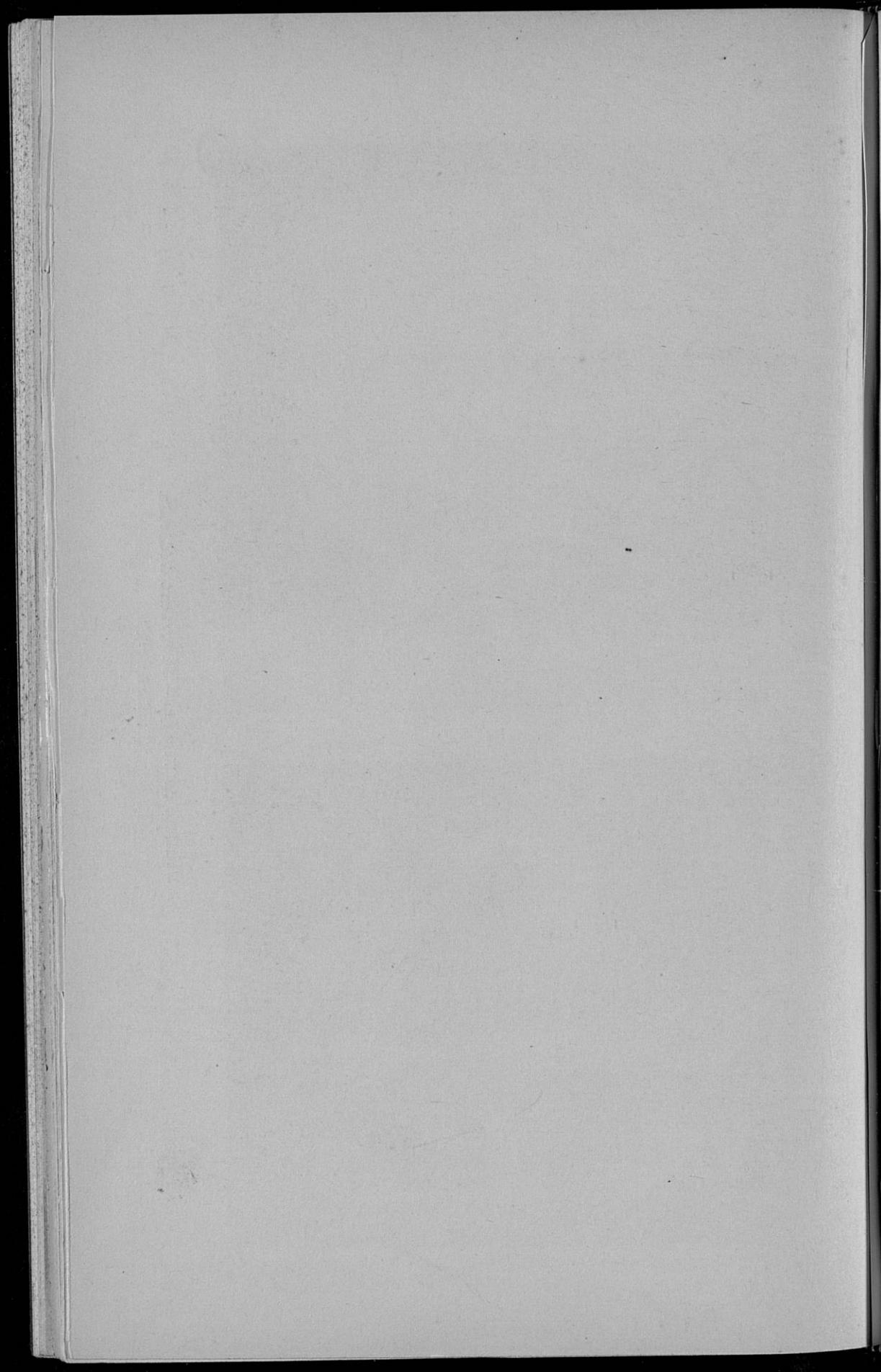
Fouilles de Vésone. — Couronnement de pilastre.  
(Échelle au 1/10<sup>e</sup>).





CPA

Fouilles de Vésone. — Fragment d'édicule.  
(Échelle à 2/5<sup>e</sup>).



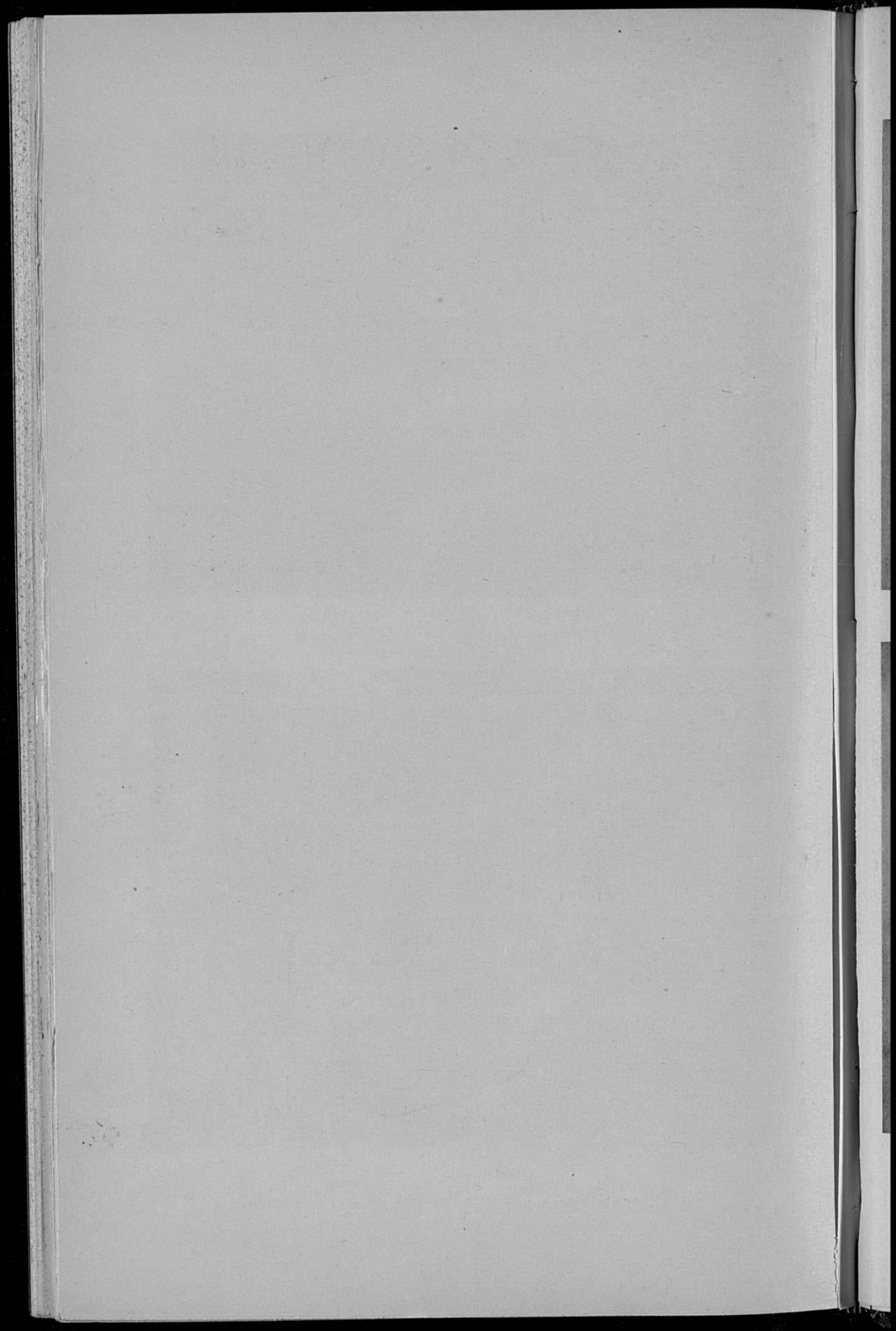


Échelle  $\frac{1}{2}$  grandeur.



Échelle au  $\frac{1}{10}^{\circ}$ .

Fouilles de Vésone. — Tête de Pomone et chapiteau.





Fouilles de Vésone. — Fragments d'inscriptions.

(Échelle au 1/3).

B.P.



Planche XXII



BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX

Fouilles de Vésone. — Coupe en verre.  
(Diamètre 0<sup>m</sup> 123).



Planche XXIII



B.P.  
Phototypie Berthaud

Fouilles de Vésone. — Bronzes.

(Vraie grandeur).